Olivier SALMON
Architecte DPLG - Architecte DSA Patrimoine
Architecte en Chef des Monuments Historiques
Master Jardins Historiques et Patrimoine Paysager
22, place Gambetta 33000 BORDEAUX - o.salmon@salmon-architecte.com

DRAC de Nouvelle-Aquitaine
54 rue Magendie, CS 41229
33 074 BORDEAUX

47 CHARENTES-MARITIMES
LA ROCHELLE
CATHÉDRALE SAINT-LOUIS

DOSSIER D'ÉTUDE PRO
Complément du système de sécurité incendie

MAI 2026



SOMMAIRE

NOTE LIMINAIRE **p. 3**

I. FICHE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX **p. 4**

II. LOCALISATION **p. 7**

III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE **p. 11**

APERÇU HISTORIQUE *p. 12*

APERÇU DES OUVRAGES *p. 27*

IV. ÉTAT DES LIEUX SUCCINCT ET PROPOSITION D'INTERVENTION **p. 32**

NOTE LIMINAIRE

Des travaux comprenant notamment le remplacement des systèmes de sécurité incendie se sont terminés en 2024. Le présent projet répond à une demande du SDIS pour trouver une alternative aux châssis de désenfumage initialement prévus et considérés comme trop impactants. Il est ainsi proposé d'installer dans les combles un système de détection anticipée : des caméras bi-spectrum à détection thermique et optique permettant la levée de doute à distance.

Ce dossier d'étude de PRO fait suite à un dossier d'Avant-Projet présenté en décembre 2025. Suite à la remise du dossier d'avant-projet, une réunion organisée avec les représentants de l'évêché, la DRAC, et le SDIS, a permis de préciser et de compléter le projet. Ainsi plusieurs éléments ont été rajoutés au projet dans ce dossier, notamment concernant la sacristie de la paroisse, le rajout de détection optique dans le comble de la chapelle de la vierge et la protection du tableau électrique du sas du grand comble.

Commune de La Rochelle
17 - CHARENTES-MARITIMES - CATHÉDRALE SAINT-LOUIS
COMPLÉMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE - DOSSIER D'ÉTUDES PRO

I - FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Olivier SALMON - Architecte en Chef des Monuments Historiques - DSA Patrimoine
22, place Gambetta - 33000 Bordeaux

I - FICHE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

I. ÉDIFICE

- **RÉGION** : NOUVELLE-AQUITAINE
- **DÉPARTEMENT** : CHARENTES-MARITIMES
- **COMMUNE** : LA ROCHELLE
- **ÉDIFICE** : Cathédrale Saint-Louis
- **ADRESSE** : Avenue du Général Leclerc
- **CADASTRE** : Section AD parcelle 78
- **PROPRIÉTAIRE** : État - Ministère de la Culture
- **PROTECTION** : Classé au titre des Monuments Historiques, par arrêté du 30 Octobre 1906

- **DESTINATION ACTUELLE** : Culte
- **OPÉRATION** : Mise en place de complément de Système de Sécurité Incendie

II. MAITRISE D'OUVRAGE

DRAC de Nouvelle-Aquitaine - Ministère de la Culture
54 rue Magendie, CS 41229
33 074 BORDEAUX

III. MAITRISE D'OEUVRE
Architecte :

Olivier SALMON - ACMH
22 place Gambetta
33000 BORDEAUX

IV. FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

E.P de référence : SALMON ACMH, Étude de diagnostic - Complément du système de sécurité incendie - Août 2024

Nombre de tranches : 1 tranche

Montant prévisionnel des travaux H.T. : **60 000 € HT**
Niveau de complexité : 1
Montant prévisionnel de l'opération T.T.C **: 72 000 € TTC**

V. RÉALISATION DES TRAVAUX

Période prévisible d'exécution : novembre 2026
Durée prévisible des travaux : 1 mois de préparation de chantier
3 mois de travaux

Découpage en lots

LOT 1 : Électricité - Sécurité incendie

BIBLIOGRAPHIE

BOUCAUD, Cyril, « La Rochelle - Cathédrale Saint-Louis - Aménagement lithurgique », *Étude de définition & Orientation,* Mai 2023

VILLENEUVE, Denis, LA ROCHELLE - Cathédrale Saint-Louis « DIAGNOSTIC - Achèvement de la restauration des façades et vitraux côté Nord de la nef », septembre 2015

Notice Historique sur la cathédrale de La Rochelle par l'abbé Paul-François-Etienne CHOLET en 1862, La Rochelle, imprimerie et librairie de J. Deslandes, rue Chef-de-ville

Les tours de La Rochelle sont l'emblème d'une ville fortifiée depuis des siècles. https://www.tours-la-rochelle.fr/decouvrir/la-rochelle-ville-fortifiee

https://www.calameo.com/read/00002324736ff43f1c27b

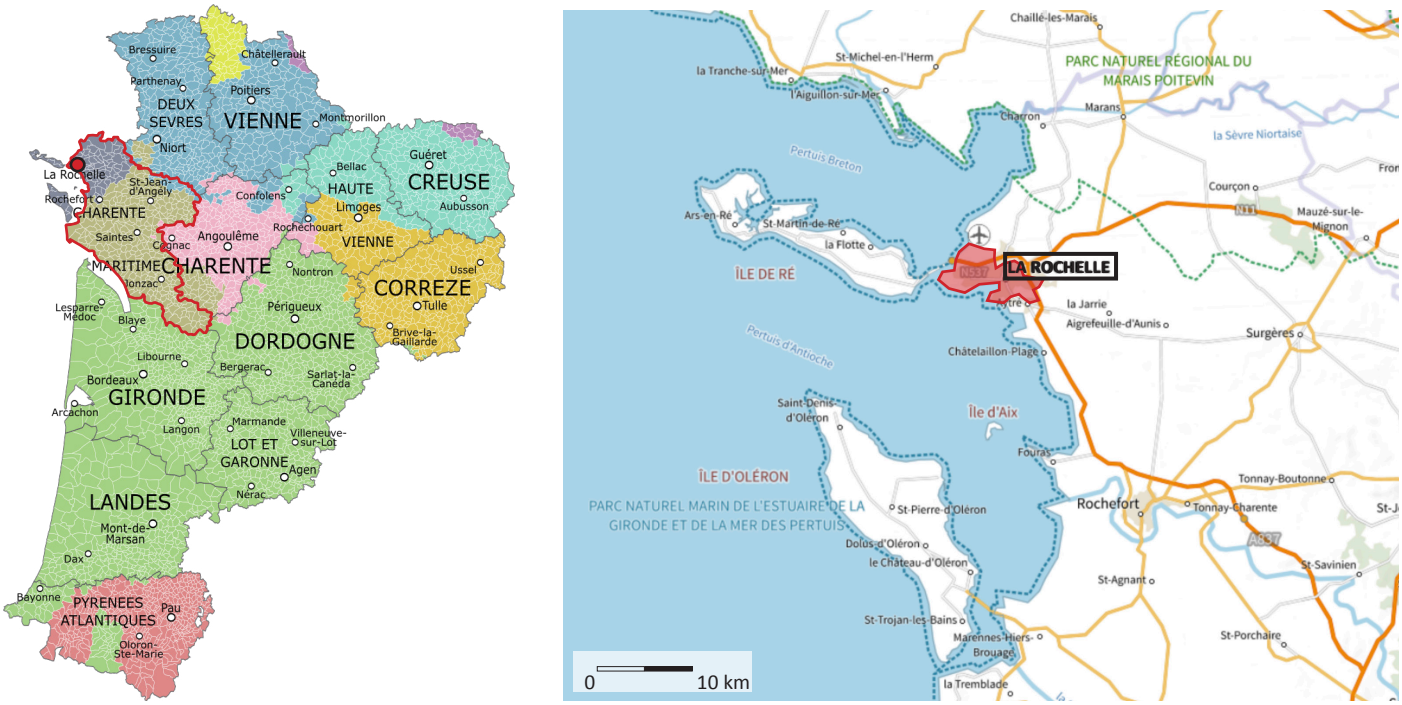
Fiche Mérimée : IA17000127

Commune de La Rochelle
17 - CHARENTES-MARITIMES - CATHÉDRALE SAINT-LOUIS
COMPLÉMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE - DOSSIER D'ÉTUDES PRO

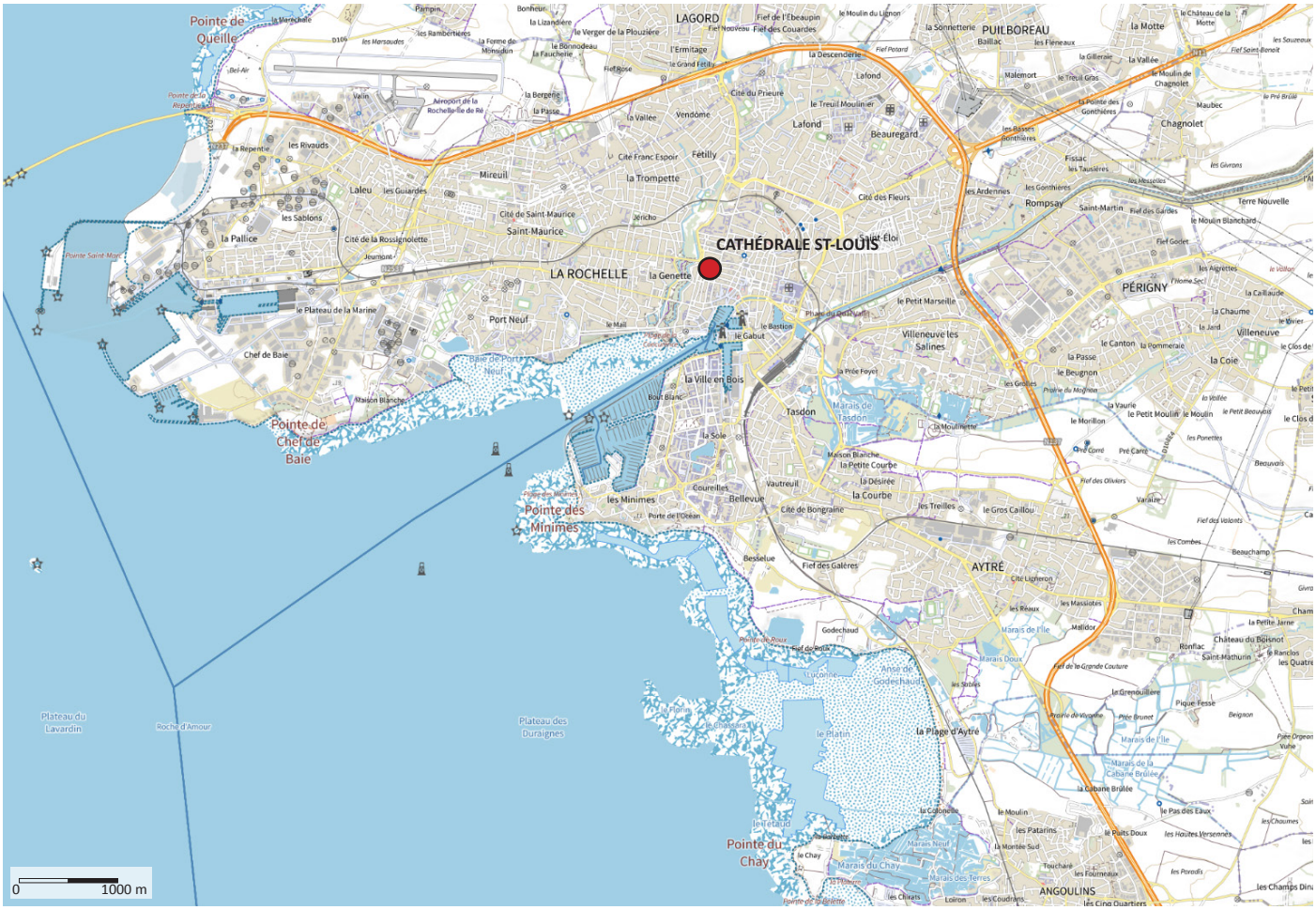
II - LOCALISATION

Olivier SALMON - Architecte en Chef des Monuments Historiques - DSA Patrimoine
22, place Gambetta - 33000 Bordeaux

II - LOCALISATION



Localisation de la commune de La Rochelle dans le département des Charentes-Maritimes.
Extrait de la carte IGN, Sources : site Géoportail



Localisation de la Cathédrale Saint-Louis dans la commune de La Rochelle (17 000)
Extrait de la carte IGN, Sources : site Géoportail

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
LA ROCHELLE

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/03/2024
(fuseau horaire de Paris)

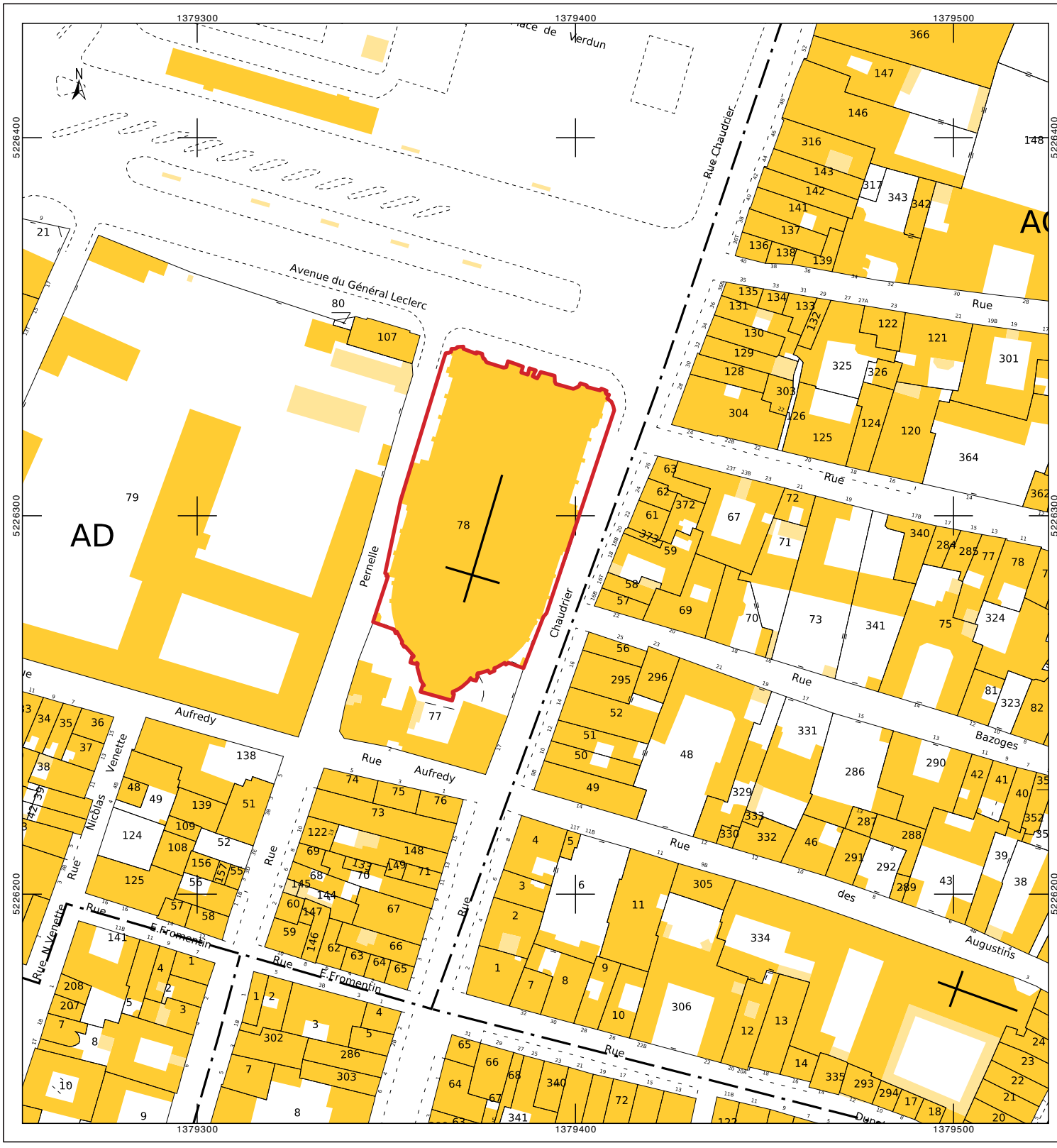
Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

PARCELLE DE L'ÉGLISE :
000 AD 78

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale
26 ave De Fétilly - BP 80808 Réception sur RDV 17000
17000 La Rochelle Cédex 1
tél. 05.46.30.68.04 -fax
ptgc.170.la-rochelle@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Localisation de la cathédrale Saint-Louis à La Rochelle
Photographie aérienne, Sources : Google Earth



Commune de La Rochelle
17 - CHARENTES-MARITIMES - CATHÉDRALE SAINT-LOUIS
COMPLÉMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE - DOSSIER D'ÉTUDES PRO

III - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Olivier SALMON - Architecte en Chef des Monuments Historiques - DSA Patrimoine
22, place Gambetta - 33000 Bordeaux

A - APERÇU HISTORIQUE

Le présent historique est un aperçu permettant de restituer le monument dans l'histoire et ne prétend pas être une étude historique approfondie du monument. Les différents éléments sont repris d'articles divers, des documents d'archives consultés, d'études antérieures et des informations communiquées par le Maître d'ouvrage, ainsi que par des observations in situ.

Contexte historique

XIe siècle

La Rochelle était un village de pécheurs fondé au Xe siècle, elle fut mentionnée pour la première fois en 1023 "*Quinquaginta areas in Rochellâ*" par l'Archidiacre d'Aunis.

XIIe siècle

C'est un siècle après, en 1130, sous l'impulsion de Guillaume X, duc d'Aquitaine, que la cité de la Rochelle vit réellement le jour. Grâce aux libertés dont l'avait dotée Guillaume X, la cité de La Rochelle s'affranchit des tutelles féodales. Guillaume X « trace son enceinte, donne des noms à ses portes, bâtit ses tours, le donjon du château de Vauclair [*et sa première enceinte*]. En même temps les Évêques de Saintes vinrent consacrer le premier établissement religieux. »

Après la mort de Guillaume X en 1137, sa fille, Aliénor d'Aquitaine, épousa le roi de France, Louis VII, puis le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt. Ainsi, le duché d'Aquitaine passa successivement sous l'autorité des deux rois. Disputée entre la France et l'Angleterre, La Rochelle était une place stratégique et commerciale d'importance.

En 1199, lorsqu'Aliénor d'Aquitaine renouvella la charte de la commune octroyée par son père, un maire fut nommé pour la première fois en France, à La Rochelle. Guillaume de Montmirail fut le premier maire de La Rochelle.

XIVe siècle

En 1372, La Rochelle se rallia au roi de France Charles V. De cet accord résulta un certain nombre de privilèges accordés à la ville, mais aussi la démolition du château Vauclair, et surtout, un programme de mise en sûreté du port incluant la construction de trois grandes tours. Depuis, les tours Saint-Nicolas et de la Chaîne sont les gardiennes de l'entrée du port. **»** *Les tours de La Rochelle sont l'emblème d'une ville fortifiée depuis des siècles.*

Le Moyen Âge marqua l'apogée de la ville grâce au commerce du vin et du sel. La Rochelle devint dès lors le port le plus important sur l'Atlantique et le resta jusqu'au XVe siècle.

XVIe siècle

La Rochelle devint au XVIe siècle une des principales "places de sûreté" protestantes, la ville resta sous influence protestante jusqu'en 1628. Depuis la destruction des édifices catholiques en 1568, La Rochelle n'avait plus d'édifice religieux pouvant être utilisé pour la pratique du nouveau culte. Il fut donc décidé de construire un Temple sur la place du château, sa première pierre fut posée en 1577. Selon l'abbé Cholet il fut construit sur les plans de Philibert Delorme. Il fallut attendre 1603 pour qu'il soit terminé, les travaux ayant été interrompus durant plusieurs années notamment à cause des guerres de religion et de la peste.

XVIIe siècle

Après 13 mois de siège par le Cardinal Richelieu, La Rochelle place forte protestante capitula le 28 octobre 1628. Louis XIII ratifia alors un édit ré-instituant le culte catholique dans la cité et ordonna la destruction des fortifications de la ville. Seules les fortifications côté mer et les trois tours furent épargnées.

Le 18 novembre 1628, le Roi publia une Déclaration fixant le sort de la ville. L'article IX rendait au clergé ses bien et aux Catholiques leurs droits et leur prépondérance. « Il était spécifié "que **le Grand-Temple , construit par la Réforme sur la place du Château, serait transformé en Cathédrale** , après que Sa Majesté aurait obtenu du Saint-Père , que le siège de l'un des Évêchés voisins fût transféré à La Rochelle." En attendant, le Roi l'affectait

à l'usage des Catholiques. Le germe de la création d'un Évêché et d'une Cathédrale était déposé dans un acte solennel de l'autorité royale ; il fallait encore vingt ans pour le voir éclore. » *Notice Historique sur la cathédrale de La Rochelle par l'abbé Paul-François-Etienne CHOLET*

Le 2 mai 1648 l'Évêché de la Rochelle était créé par la bulle d'Innocent X. L'épiscopat de Mallezais fut alors transféré à La Rochelle. Le "Grand Temple", autrement dit **temple Saint-Barthélémy, fut affecté au culte catholique. Il fit office de cathédrale jusqu'à son incendie en 1687.**

Construction de la cathédrale

La cathédrale fut construite en trois étapes :

- De **1742 à 1750** : réalisation de la construction des murs de la cathédrale jusqu'aux corniches au niveau de la nef, du transept et de la première travée du chœur.
- De **1774 à 1784** : réalisation des charpentes et couvertures des parties construites.
- De **1849 à 1862** : achèvement de la cathédrale, par la construction de l'abside du chœur.

XVIIIe siècle

En 1727, le Cardinal de Fleury décida la construction de la Cathédrale, une parcelle lui fut attribuée en 1734, l'emprise de cette parcelle s'étendait de la place du Château (actuelle Place de Verdun) à l'église Saint-Barthélémy. Le projet de construction fut principalement financé grâce aux subventions de l'État et à une retenue de 15 000 livres sur les revenus de l'Évêché (clause imposée par le Roi qui fut ensuite réduite à 10 500).

En 1741, Jacques V Gabriel, premier architecte du Roi, établit les plans de la cathédrale. Après sa mort, c'est son fils, Ange-Jacques Gabriel qui prit la direction des travaux en 1742. Lors de cette première phase de travaux, uniquement une partie de la cathédrale fut construite : les murs jusqu'aux corniches de la nef, du transept et de la première travée du chœur. Le chantier s'interrompit une première fois pour 3 années à la fin de 1746. Les difficultés de financement, la mort récente du Cardinal de Fleury, mais surtout, les nombreuses batailles et pertes de la France ainsi que la santé fragile de l'Évêque Monseigneur de Menou provoquèrent l'essoufflement puis l'**interruption des travaux à partir de l'hiver 1750.**

Sous l'impulsion du nouvel Évêque, Monseigneur de Crussol, nommé Évêque de La Rochelle en 1768, il fut décidé de relancer le chantier de construction de la cathédrale. Cette reprise repose sur l'engagement de l'Évêché de retenir sur son revenu 15 000 livres qui furent alloués à la continuation de la Cathédrale, ces 15 000 livres furent réduits à 10 500 avant le commencement des travaux.

Divers plans furent proposés afin de tronquer la cathédrale, permettant d'adapter le montant des travaux envisagés aux ressources disponibles et à l'urgence d'avoir une cathédrale digne de ce nom, les offices de la "cathédrale" se tenant encore à ce jour dans l'église Saint-Barthélémy. Après de multiples délibérations et un changement d'opinion sur le sujet de la part du Chapitre, il fut décidé de conserver malgré tout le plan d'origine de Gabriel pour l'aboutissement des travaux.

Les travaux reprennent en 1774. Durant cette phase de travaux, **le couvrement du bâtiment fut réalisé**. Sur les corniches laissées en attente lors de la première phase de travaux, furent construits les voûtes, la coupole, la charpente et la toiture. En 1775, la deuxième travée du chœur fut fondée et bâtie. En 1776, la coupole, les voûtes et 8 grandes fermes sont en place. En 1777, la charpente et couverture furent terminées. L'ensemble des fonds fut absorbé par ces travaux.

Les travaux de gros oeuvre étaient achevés mais le bâtiment était loin d'être terminé. En effet, selon l'abbé Cholet "Il restait à se mettre à l'abri des injures de l'air ; à placer trente-quatre vitraux, les portes, les stalles, la chaire, les autels, etc..., et à faire le pavé". La faveur accordée par le roi de financer la moitié des travaux restants à exécuter, à la demande de Monseigneur de Crussol, permis de réaliser le reste travaux, dont les travaux de mobilier.
Des devis furent dressés pour la réalisation d'un "retable en bois de chêne peint et doré , représentant une Gloire , soutenue par des Chérubins, et ornée de têtes d'Anges, pour une grille fermant le sanctuaire,quatre bénitiers en marbre blanc en coquille, une chaire roulante, etc. On revint bientôt sur ce dernier article, et l'on se décida à faire une chaire fixée à un des piliers ; elle coûta 5 000 livres. Le maître-autel fut confié à Jacques Boisseau, sculpteur. C'était sur l'autel sorti de ses mains que l'auguste sacrifice allait être célébré pour la première fois dans l'enceinte du nouvel édifice."

Un mur provisoire fut construit au droit de l'adossement de la nouvelle cathédrale contre l'église Saint-Barthélémy. Le chœur n'étant pas encore achevé, il fut décidé en 1780 de murer la grande porte pour y adosser l'autel. Cette porte ne fut ré ouverte qu'en 1794. La révolution coupa les financements de la cathédrale, qui provenaient de fonds octroyés par Louis XVI et de la retenue de 10 500 livres provenant de l'Évêché.

La nouvelle Cathédrale, encore incomplète, fut bénie le 27 juin 1784. L'Évêque put profiter pendant quelques années de sa cathédrale ; jusqu'en 1790, date à laquelle tout culte est interdit dans la cathédrale, durant la période de la révolution, celle ci fut utilisée entre autre pour les assemblées d'électeurs jusqu'en 1802.

En 1790, suite au décès de Monseigneur de Crussol quelques mois auparavant, Monseigneur Jean-Charles de Coucy fut nommé Évêque de La Rochelle.

XIXe siècle

Entre 1827 et 1835, l'évêque Monseigneur Bernet, douzième évêque de La Rochelle fit décorer le mur provisoire pensant que l'achèvement du chevet ne serai jamais réalisé, l'autel fut également déplacé sous la coupole, à la croisée du transept. C'est à ce moment que furent commandé les deux grands tableaux de Robert le Febvre et de Picot, représentant respectivement l'Apothéose de Saint-Louis et l'Annonciation, qui se trouvent aujourd'hui en face l'un de l'autre au dessus des autels de transept. **Le projet d'achèvement ne fut décidé qu'en 1839, sous l'impulsion de Monseigneur Villecourt.**

Il fallut attendre 1849 pour la reprise des travaux de la cathédrale. Les travaux de construction de l'abside du chœur furent réalisés sous la direction de l'architecte diocésain Antoine Brossard, en respectant le plan d'origine de Gabriel. Il semble qu'il y ait quelques modifications sur les circulations entre le déambulatoire et les chapelles rayonnantes sont observés, il fut également décidé d'ajourner les travaux sur les tours de la façade principale.

L'Église Saint-Barthélémy sur laquelle venait buter la cathédrale avait été détruite pendant la période révolutionnaire, facilitant la reprise des travaux. Afin d'entreprendre les travaux l'État dut racheter les terrains mitoyens, parfois bâtis, sur lesquels le chevet de la cathédrale devait s'implanter. Pour cela il fallut dégager les vestiges de l'église Saint Barthélémy démolie pendant la période de la révolution et démolir les échoppes et les bains adossés à la cathédrale. La construction du chevet était devenue obligatoire afin de contrebuter les deux travées du choeur déjà construites. **Les fouilles pour fondations commencèrent en 1849, en 1851 fut posée la première pierre pour l'achèvement de la cathédrale.**



Le 20 juillet 1856, Monseigneur Landriot est sacré quatorzième évêque de La Rochelle.
Voûte, charpente et couverture de la cathédrale furent achevées en 1857. **En 1861, l'extérieur de l'abside était achevé, le mur provisoire, encore en place, fut démonté.**
Il fallut encore un an pour l'aboutissement des travaux, remplacer l'ancien pavé en pierre blanche par du bitume avec des lignes de granit, "il y avait à ragréer les murs du chœur et du sanctuaire, à sculpter les clefs des arceaux, à disposer les stalles et l'orgue d'accompagnement , à changer la chaire, à poser les marbres du sanctuaire, à le fermer par des grilles en fer, et enfin à dresser l'autel en marbre blanc avec des ornements en cuivre doré." *Abbé Cholet* Le clocher de l'église Saint-Barthélémy, seul rescapé de la démolition de l'église éponyme, est alors associé à la cathédrale. Les travaux étaient finis dans leur globalité, il restait en revanche à réaliser les décors intérieurs de la catédrale.

Les tours prévues pas Gabriel ne furent jamais réalisées, les scuptures prévues à sur la façade principale et des transepts furent également laissées en attente, elles le sont toujours aujourd'hui.
La cathédrale fut consacrée le 18 Novembre 1862 par l'archevêque de Tour.

Entre 1872 et 1892 furent réalisés les travaux des décors intérieurs de la cathédrale, notamment les vitraux, dont la chronologie de céation a été résumée par P. Villeneuve dans son dossier *« LA ROCHELLE - Cathédrale Saint-Louis - DIAGNOSTIC - Achèvement de la restauration des façades et vitraux côté Nord de la nef » de septembre 2015 :*

<u>CHRONOLOGIE DE LA CRÉATION DES VITRAUX</u> :

1872 - 1874 : Vitraux de la chapelle axiale (chapelle de la Vierge), des chapelles Est du chœur (chapelle du Sacré-Cœur et chapelles Est (Chapelle St Joseph) et Ouest (chapelle Ste Anne) de la 4ème travée de la nef et des baies hautes des 4 travées de la nef et du transept par André Lusson et Léon Lefèvre (Paris) ; Les verrières du transept et de la nef sont réalisées par la manufacture d'Antoine Lusson (Paris) ; Les verrières des baies hautes par André Lusson et Léon Lefèvre (Paris).

1880 : Les deux verrières des deux extrémités des bras de transept, réalisées par Emile Hirsch (Paris) ainsi que les verrières des trois baies hautes axiales du chœur (baies 100,101 et 102)

1881-1882 : 1ère campagne d'intervention de Julien-Léopold Lobin (Tours) : Verrières de deux chapelles du chœur : chapelle Sud-Ouest (chapelle de Notre-Dame du perpétuel secours) et chapelle Est (Chapelle Ste Eustelle), et de la chapelle Ouest de la 1ère travée de la nef (chapelle des fonts baptismaux)

1889-1892 : 2ème campagne d'intervention de Julien-Léopold Lobin (Tours) : Verrières des chapelles Ouest des 2ème et 3ème travées de la nef (Chapelle funéraire des Évêques, chapelle des Saints-Anges) et chapelle Est de la 2ème travée de la nef (Chapelle Saint-Louis-Marie-Grignion-de-Monfort)

1893 : Verrières de la sacristie de la paroisse par Florence (Tours).

1932 : Verrière de la chapelle Sainte-Thérése de l'Enfant Jésus (chapelle Ouest du chœur) par Charles et Emmanuel Tournel (Paris).





Représentation de la cité de la Rochelle au XVIIe siècle

Nous pouvons repérer le fort du château [A], lequel semble être à l'emplacement de l'actuelle place de Verdun sur laquelle donne la façade principale de la cathédrale Saint-Louis.

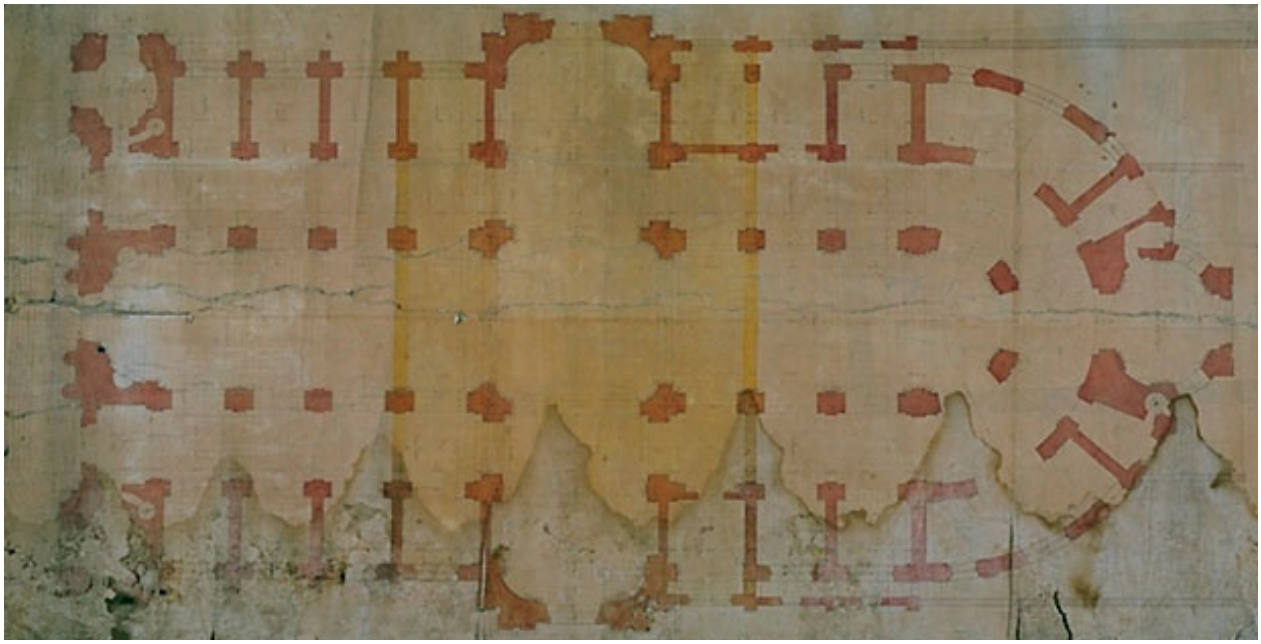
Il également possible de repérer l'église Saint-Barthélémy [B], qui fut modifiée au XVe siècle. L'église a été démolie en 1568 pendant les guerres de religion. Le clocher vestige du est aujourd'hui associé à la cathédrale Saint-Louis.

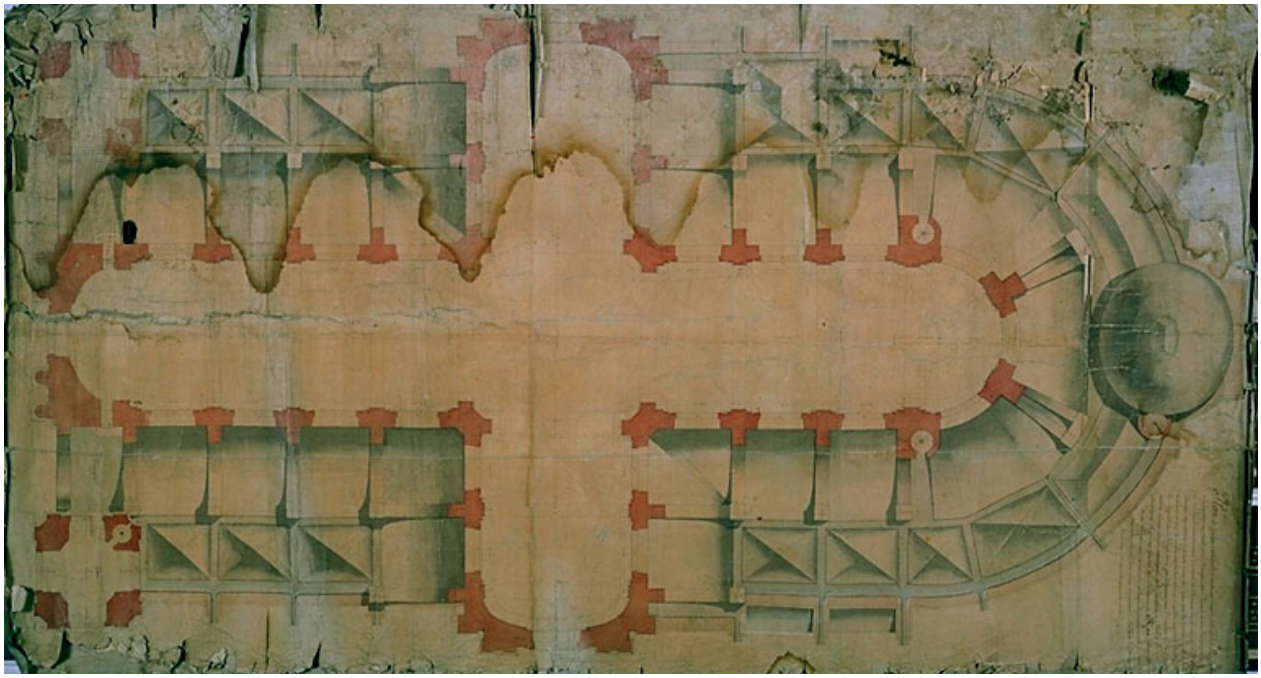
source : Archives Départementales du 17



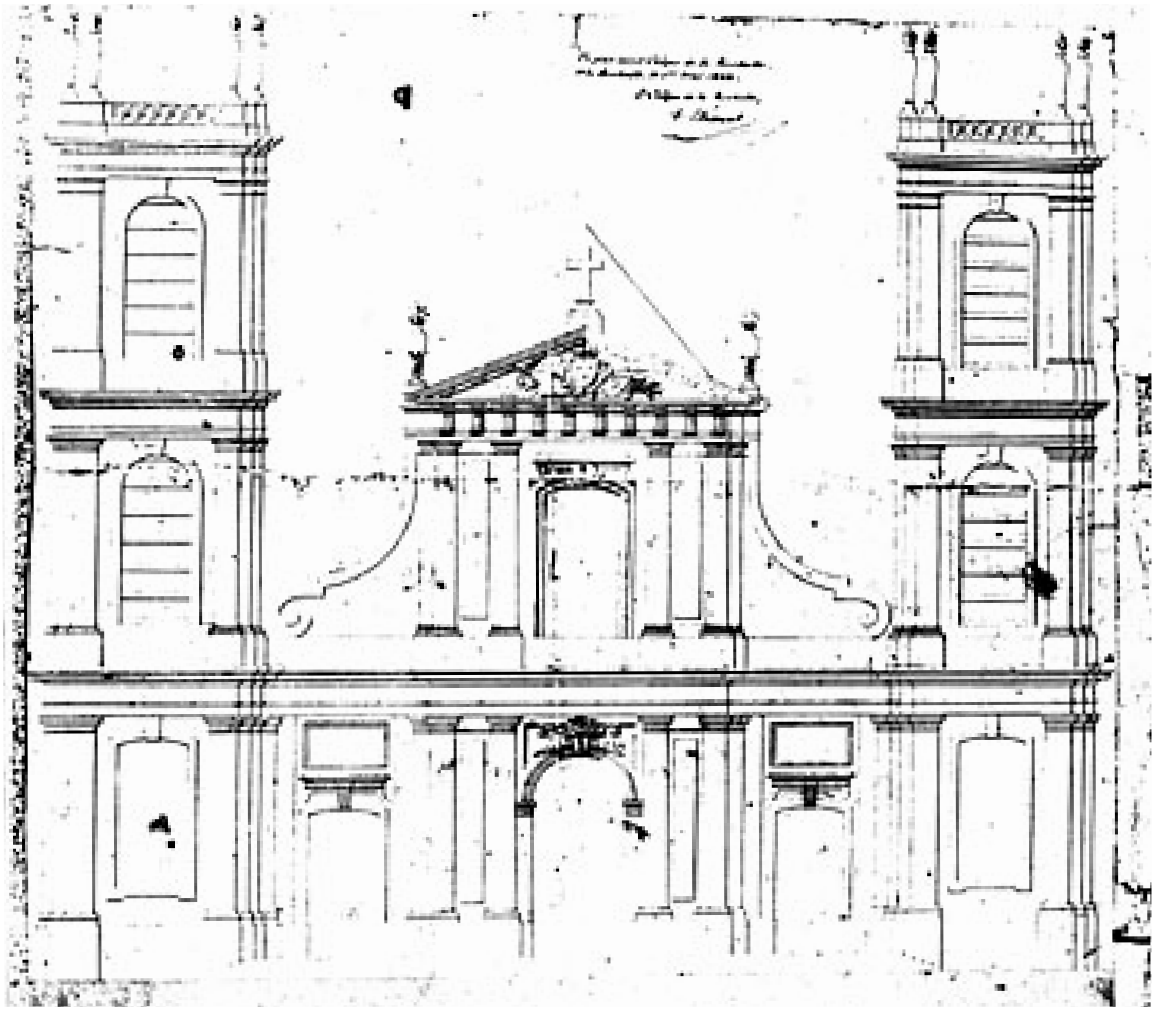
Plan de la place du Château à la Rochelle avant 1734 - Proposition d'implantation de la Cathédrale de l'autre côté de la place (non réalisé) - La cathédrale a été construitre à « l'Emplacement de l'ancien prêche qui fut accordé par la Roy au Chapitre pour la construction d'une Cathédrale. » (n°12 sur plan) **-** *source : pop.culture.gouv*



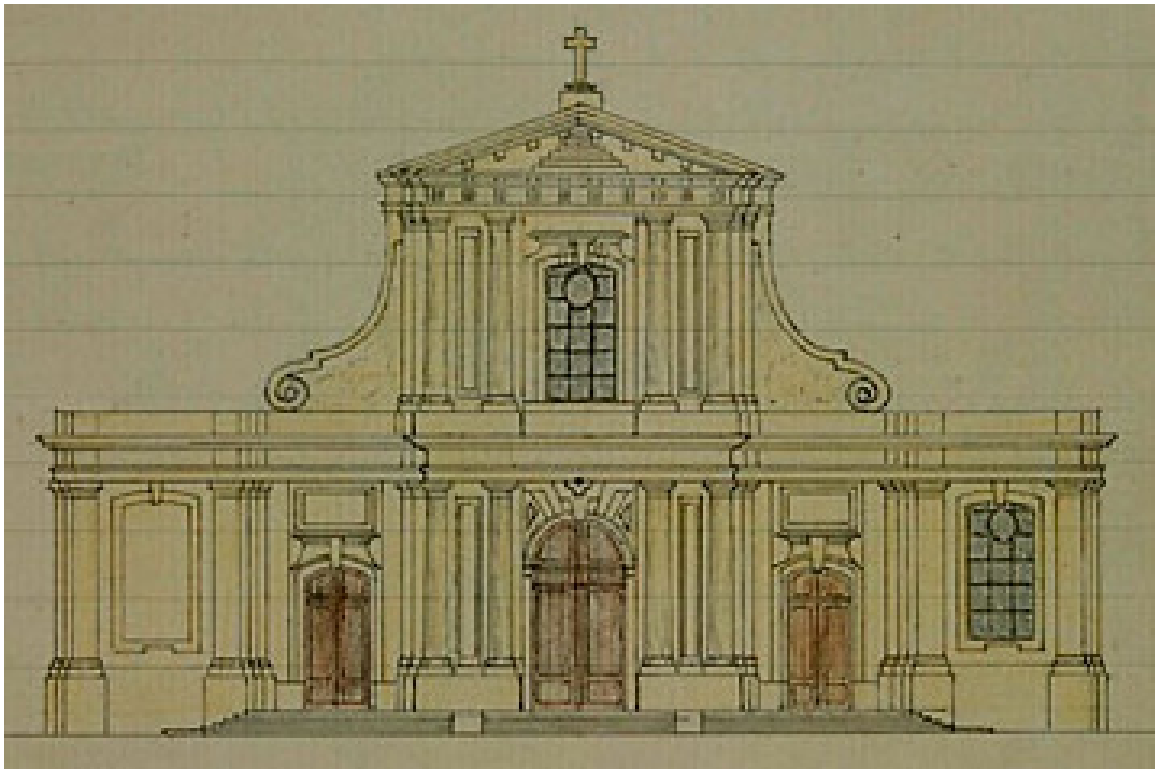




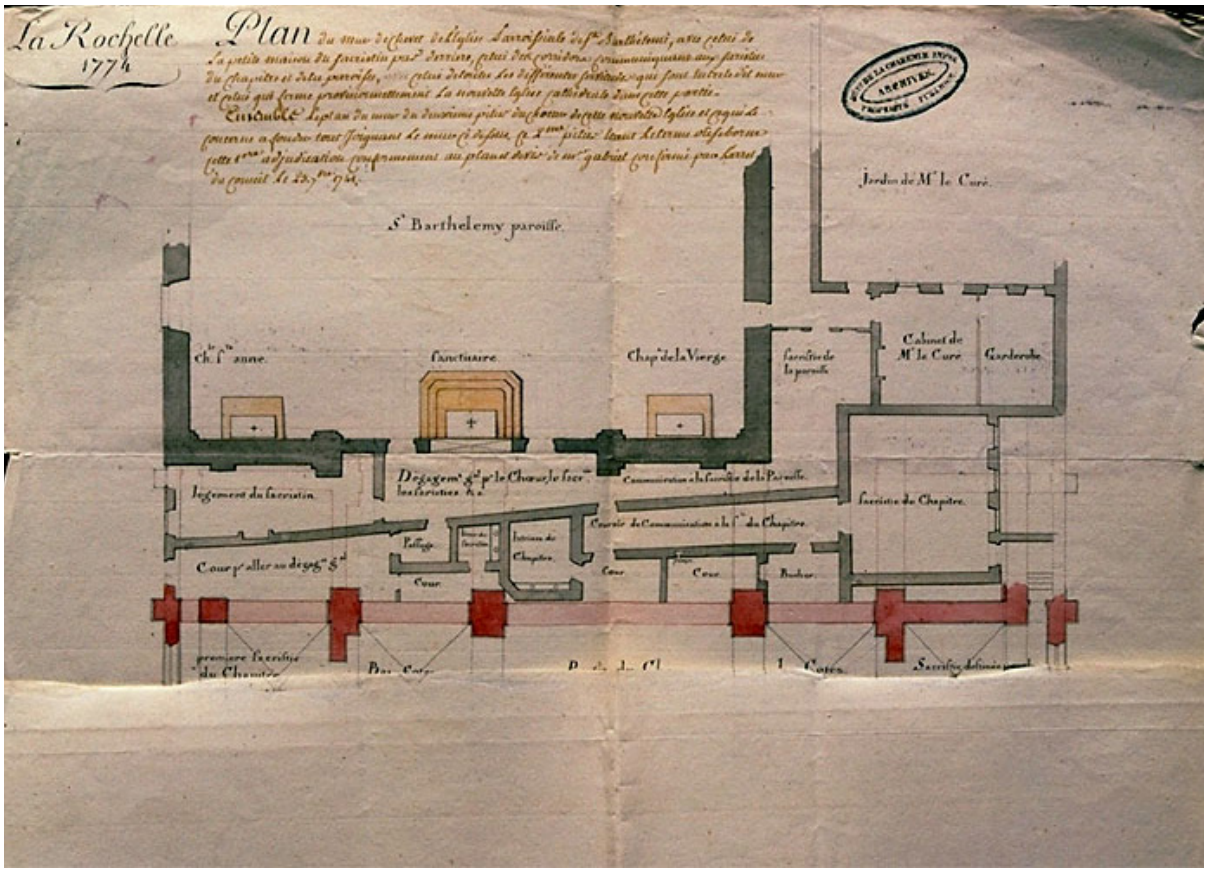
Coupe longitudunale, plan au sol et plan des combles et toiture par Gabriel - 1742
source : pop.culture.gouv



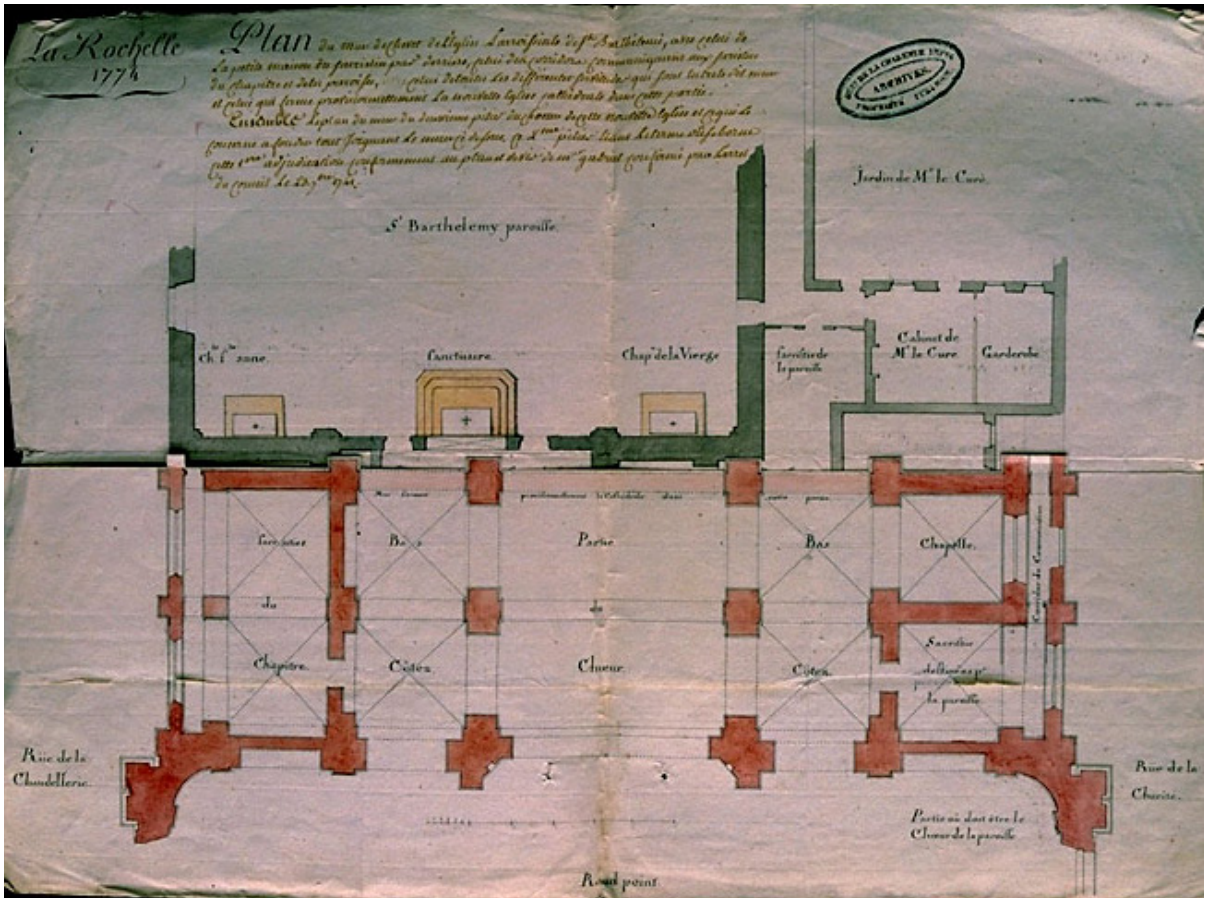
Élévation de la façade de la cathédrale - Copie par Brossard du projet de Gabriel - 1844
source : pop.culture.gouv



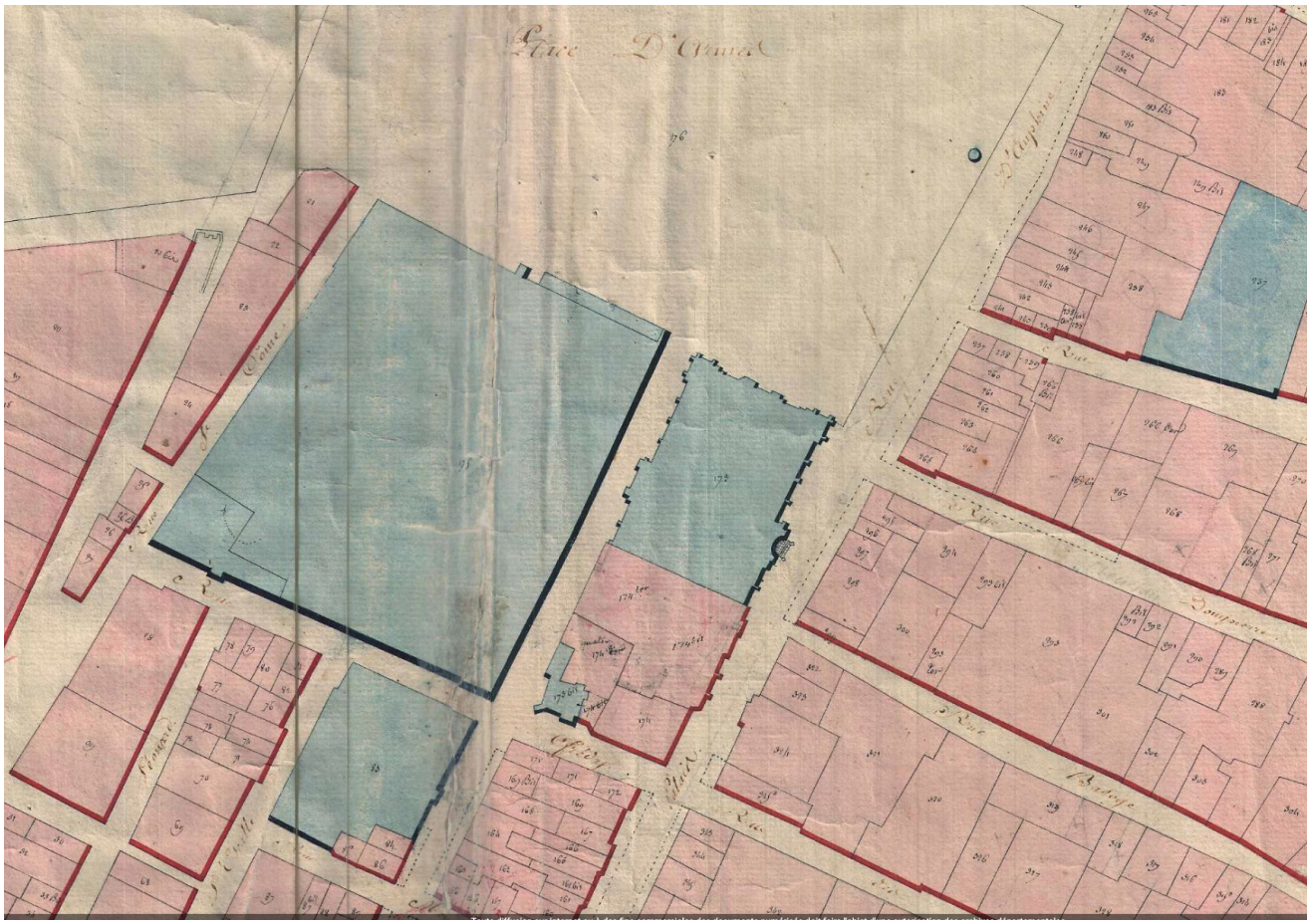
Élévation de la façade de la cathédrale - Manuscrit de l'Évêque n°2187 - vers 1890
source : pop.culture.gouv



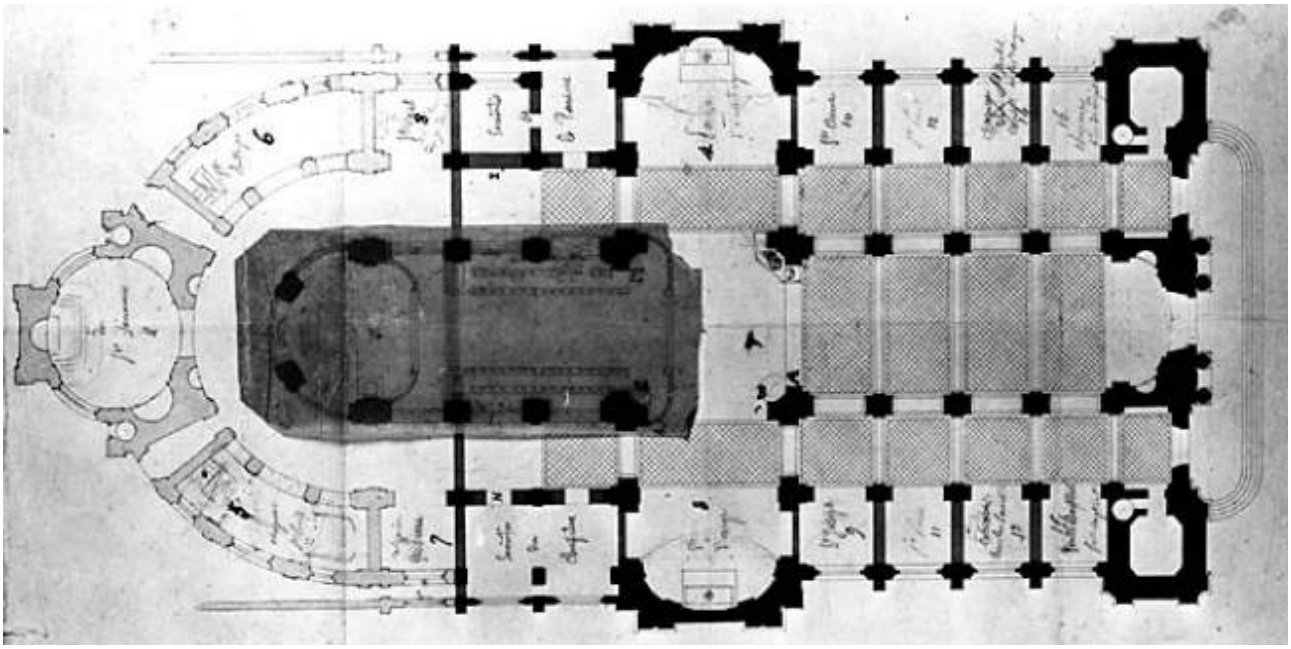
Plan 1774 - Travaux en cours, chœur inachevé
source : pop.culture.gouv



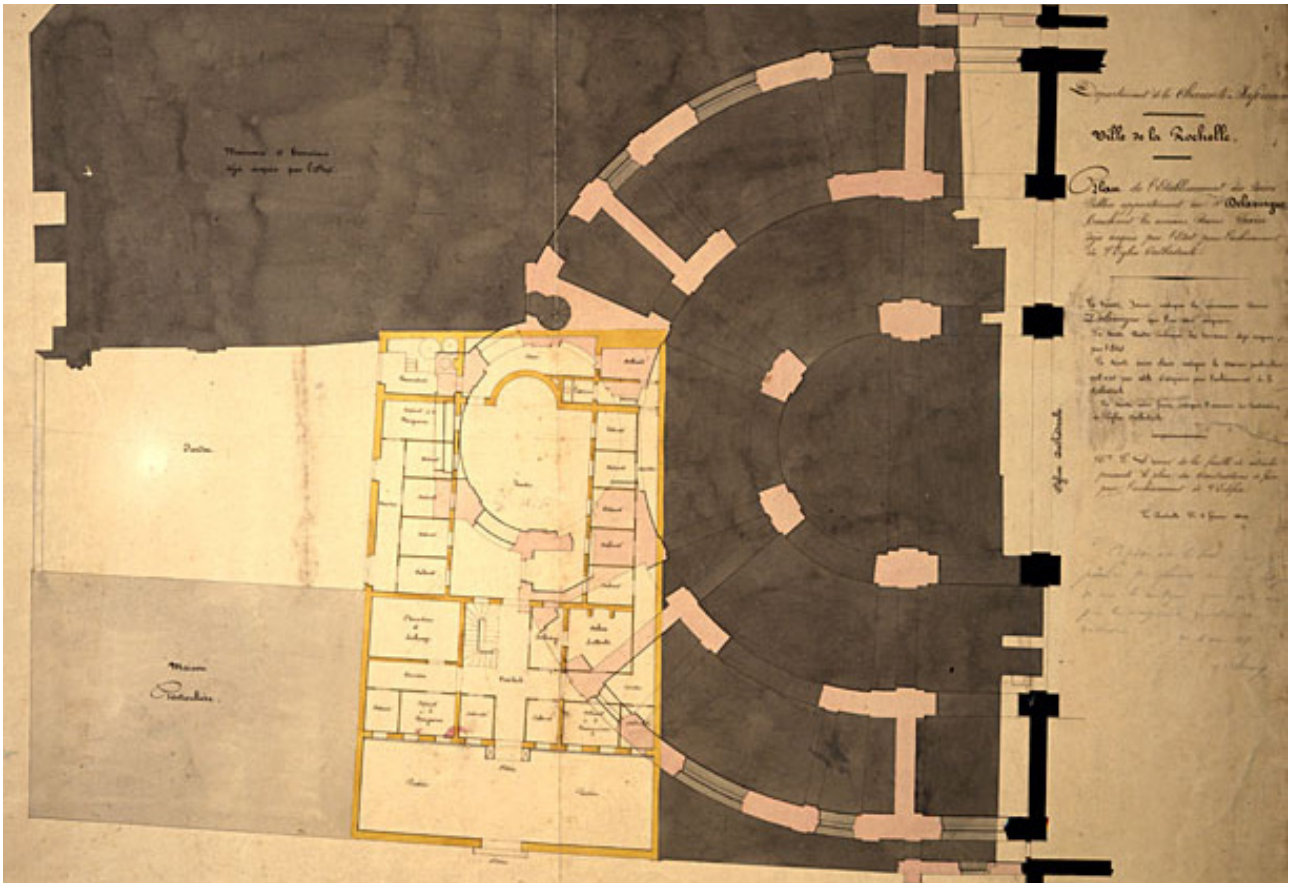
Plan 1774 - Travaux en cours, projection après la construction de la deuxième travée du chœur
source : pop.culture.gouv



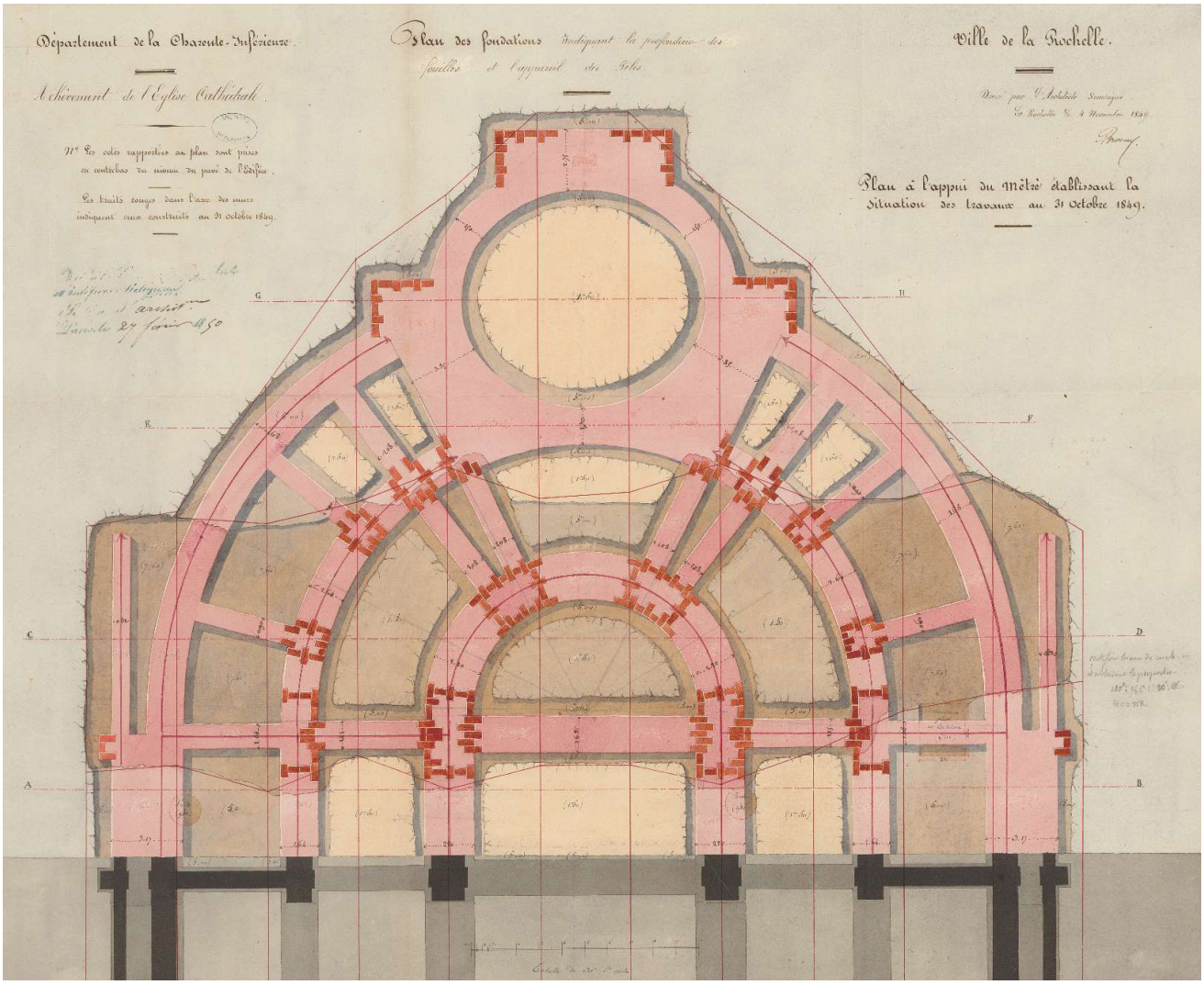
Extrait plan cadastral 1811 - *source : Archives Départementales*



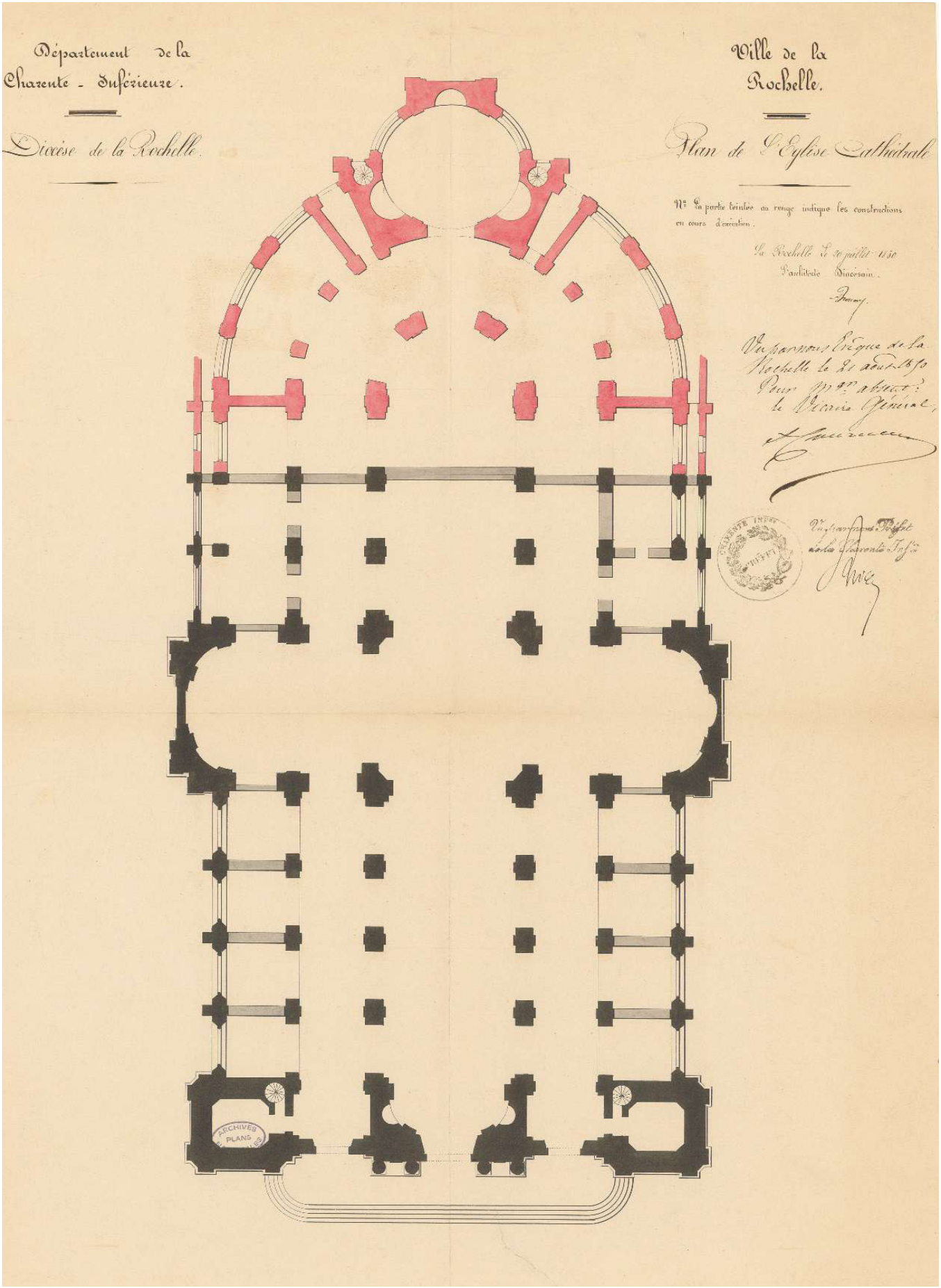
Plan de la cathédrale inachevée en 1832, avec projet d'aménagement des stalles dans le choeur - *source : pop.culture.gouv*



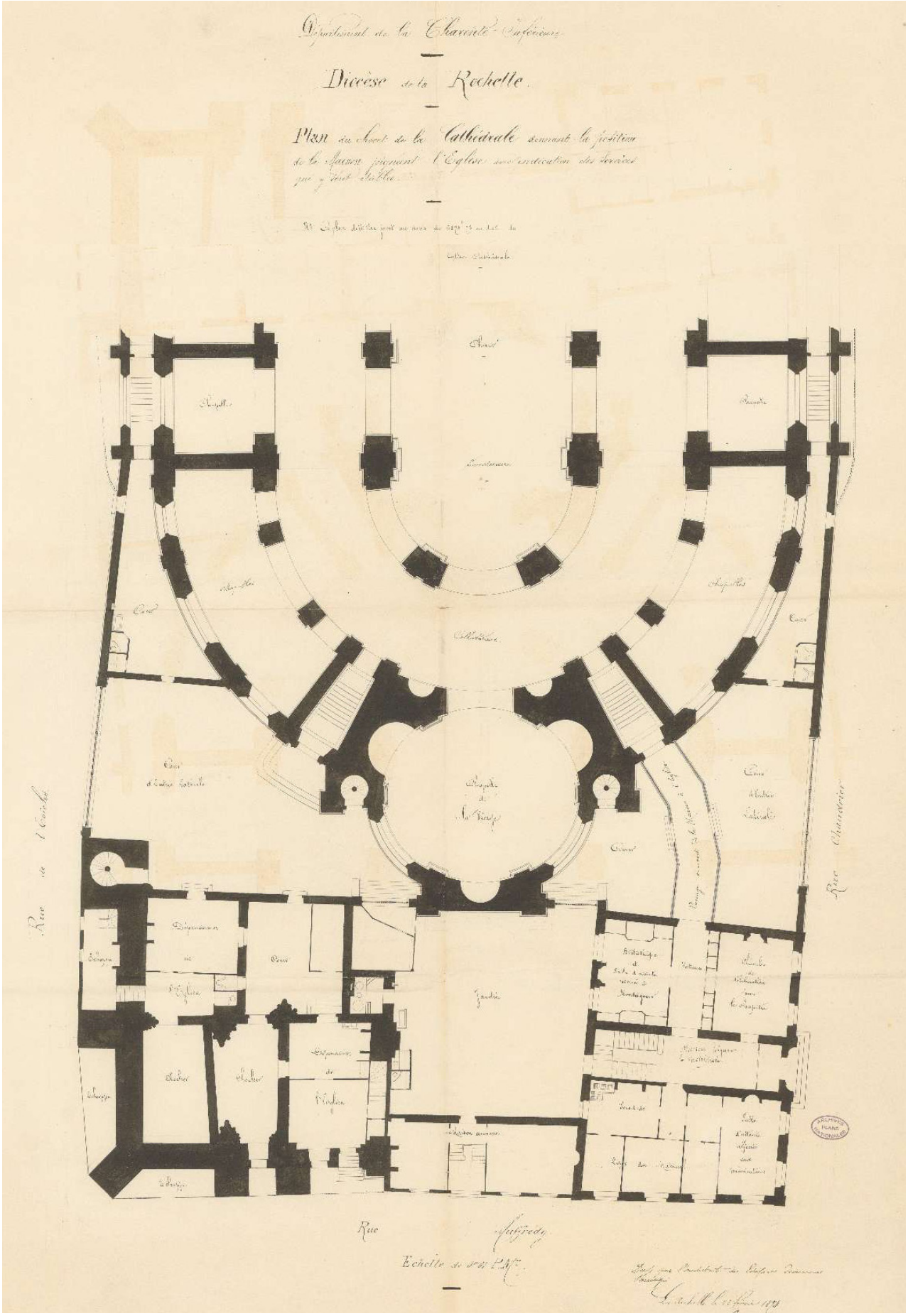
Plan avec projet d'achèvement du choeur, par Brossard en 1844 - *source : pop.culture.gouv*



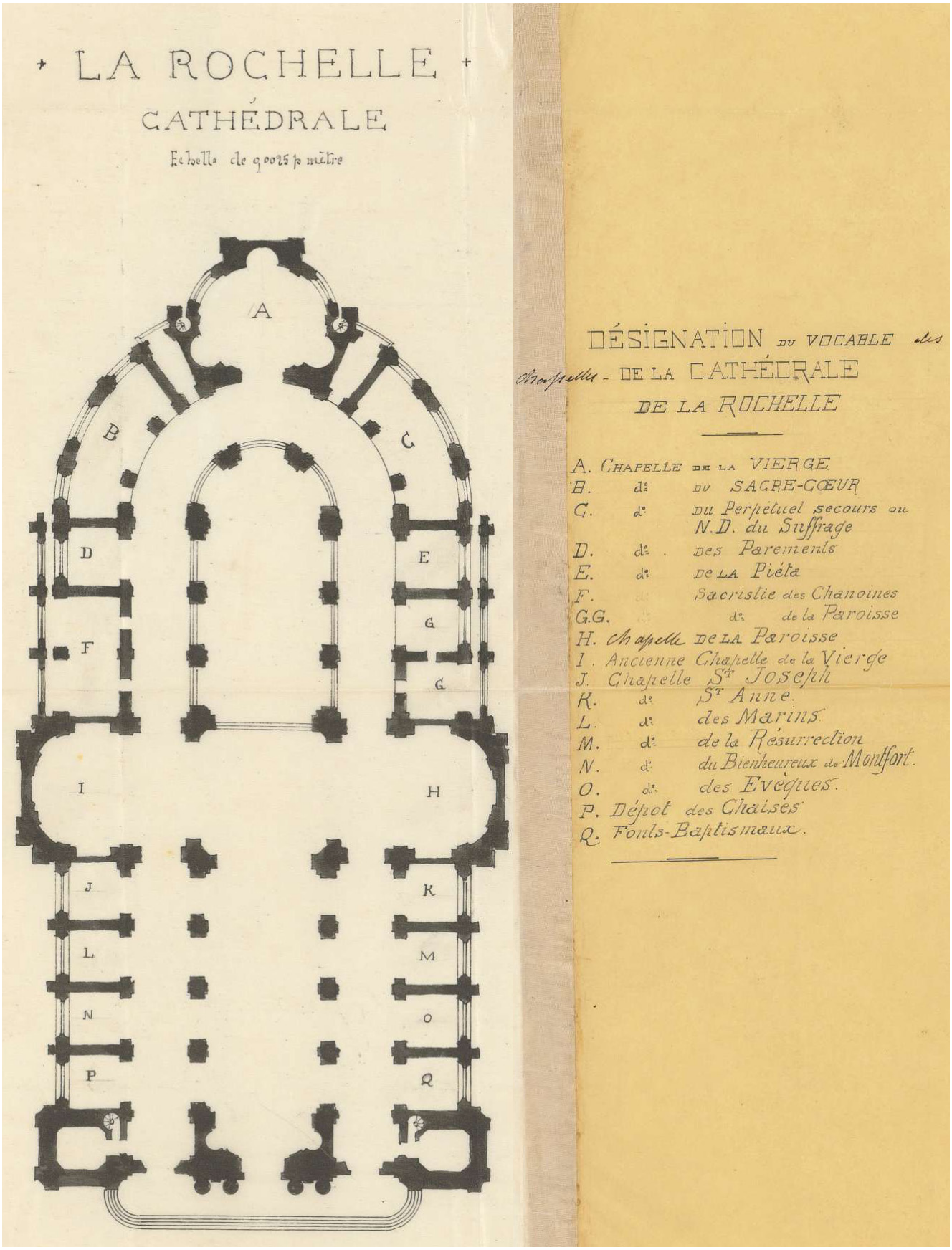
Plan des fondations, indiquant la profondeur des feuilles et l'appareil des piles - *source : pop.culture.gouv*



Plan de l'Église Cahédrale par Brossard 1850 - La partie teintée en rouge indique les constructions en cours d'exécution
source : Archives Nationales



Plan du chevet de la Cathédrale donnant la position de la Maison joignant l'Église par Ernest Massiou - 1874
Avec indication des Services qui y sont établis - *source : Archives Nationales*



Désignation du vocable des chapelles de la cathédrale de La Rochelle 1888
source : Archives Nationales

B - APERÇU DES OUVRAGES

LE SITE

La Rochelle est la préfecture du département de la Charente-Maritime situé en région Nouvelle-Aquitaine. La commune se situe dans l'ancienne province d'Aunis. Elle se trouve sur la façade Atlantique, sa position stratégique et la géographie de ses côtes ont permis son développement portuaire et son enrichissement.

La cathédrale se situe au centre ville de La Rochelle, autrefois à proximité de la sortie de la ville et des fortifications qui marquaient cette limite Ouest de la ville. Aujourd'hui, le parc Charruyer, se trouve à l'emplacement des anciennes fortifications de la ville, la Cathédrale se trouve à proximité, à l'Est de ce parc. Sa façade principale, orientée au Nord, s'ouvre sur la place de Verdun, ancienne place d'armes (ou place du Château). La cathédrale se développe donc sur une parcelle au Sud-Ouest de la place de Verdun entre les rues Pernelle (à l'Ouest) et Chaudrier à Gauche. Les bâtiments faisant face à la cathédrale rue Chaudrier se développent sur deux à quatre niveau et sont tous munis d'arcades. Du côté de la rue Pernelle, la cathédrale côtoie un bâtiment appartenant au Ministère de la Défense, au Sud de la parcelle il se compose d'un bâtiment homogène de quatre niveau et en partie Nord un pavillon fait l'angle, un mur aveugle relie les deux bâtiments.

La cathédrale fut construite en plusieurs temps comme cela a été décrit dans l'historique. Cela était du à des questions de financement et de contexte politique (révolution, changements de régimes...) et religieux (guerres de religion...) mais également au fait que la partie Sud de la parcelle était déjà bâtie et fut libérée à l'avancement des travaux sur la cathédrale. Avant la révolution, l'église Saint-Barthélemy occupait l'ensemble de la partie Sud de la parcelle, détruite à la Révolution, seul son clocher fut épargné, il est toujours en place, servant de clocher à l'actuelle Cathédrale. Pendant la révolution et durant les années qui suivirent, des échoppes et bains furent adossés à la cathédrale à la place de l'église Saint-Barthélemy, ces bâtiments ne furent démolis qu'au milieu du XIX^{e} siècle afin de réaliser l'abside du chevet de la cathédrale, dernière phase de construction pour voir le plan de Jacques V Gabriel de 1742 finalement réalisé.

La cathédrale est construite selon un plan en croix latine. Son orientation découle de la parcelle qui a été accordée pour sa construction, son chevet se situe donc au Sud et l'entrée principale se trouve au Nord. Les tours initialement prévues de part et d'autre de la façade principale n'ont pas été construites, seule leur base est en place. Le clocher de l'ancienne église Saint-Barthélemy a été conservé et fait aujourd'hui office de clocher pour la cathédrale.

LES FAÇADES

La cathédrale est construite en pierre calcaire de Taillebourg et ses couvertures sont en ardoise.

La cathédrale se compose d'un vaisseau central haut qui domine les collatéraux, le déambulatoire et les chapelles qui présentent un niveau de moins. Les arcs-boutants des murs de la nef rythment l'édifice. Les couvertures des collatéraux à simple pan sont séparées par les arcs-boutant qui dessinent également l'emprise des chapelles. Les élévations de la cathédrale sont très sobres, avec un ordonnancement classique. La chapelle axiale se distingue du reste de l'édifice avec sa couverture en dôme qui surplombe les couvertures des chapelles et du déambulatoire. Cette chapelle axiale est flanquée de deux tours d'escalier à l'Est et à l'Ouest, celles du côté Est est incomplète.

La façade principale - Façade Nord sur place de Verdun

Sa façade principale est très dépouillée, elle reprend la composition des façade classiques habituelles depuis le XVIe siècle. Elle de compose d'une façade à deux niveaux d'ordres superposés et est divisée en trois travées, une travée centrale et de part et d'autre, en symétrie, deux travées latérales formées par les soubassements des tours qui ne furent jamais terminées.

La partie centrale de la façade principale est ornée de colonnes engagées, toscanes en partie basse et doriques au niveau supérieur. En partie basse deux paires de colonnes encadrent la porte cochère, entrée principale de l'édifice, l'entablement couronnant la partie basse est d'ordre toscan également, avec une frise nue. Au niveau supérieur, deux paires de colonnes encadrent la grande baie centrale, cette partie haute est surmontée d'un fronton triangulaire et flanquée d'ailerons à volutes. Le fronton est supporté par un entablement d'ordre dorique très simple avec une frise à triglyphe et métope nue. Les rampants et la corniche du fronton sont munis de mutules. Au centre du fronton, un volume de pierre est en attente de sculpture.

Les élévations des tours sont encadrées de pilastres toscan et couronnées avec un entablement toscan dans la continuité de l'entablement du premier niveau d'ordonnance de la travée principale.

Les deux baies centrales, la porte principale, cochère, et la baie la surplombant sont surmontées de pierres épannelées qui semblent en attente de sculpture également. Les portes latérales à arc segmentaires sont surplombées de corniches qui soulignent chacune une table vierge. Chaque ouverture est soulignée par un chambranle simple et une clef saillante.

L'emmarchement au droit du parvis de la cathédrale, composé de 5 marches, a été modifié récemment, de chaque côté ont été aménagées des rampes d'accès PMR, cet aménagement fut accompagné de l'automatisation de l'accès latéral en façade, du côté Est.

Les façades latérales

Les élévations latérales, toujours sobres sont percées de grandes baies en arc plein cintre, sur l'élévation de la nef et des chapelles. Ces grandes baies se répètent aux deux niveaux entre chaque contrefort et arc boutant.

Au droit des soubassements des tours se lit une grande baie à arc segmentaire, identique à celle de la façade en retour, murée et percée uniquement d'une petite baie carrée. Les façades des chapelles, au niveau inférieur, sont rythmées par les contreforts qui sont reliés en partie haute avec une corniche. En partie haute de façon similaire, la façade est rythmée par les contreforts concaves entre les quel sont inscrites de grandes baies à arc en plein cintre. Une corniche couronne les façades de la nef et du transept.

La façade des bras de transept, identiques à l'Est et à l'Ouest, se détache du linéaire des façades latérales, les angles en retrait sont traités en bossage. Cette partie qui marque le bras du transept suit le même ordonnancement que la façade principale, avec superposition des ordres. Les colonnes de la façade principale sont remplacées ici par des pilastres. En partie basse se trouvent des pilastres et entablement d'ordre toscan et des pilastres doriques en partie haute. Ce dernier niveau est couronné par un entablement dorique surmonté d'un fronton triangulaire à base interrompue. On retrouve au milieu de ce fronton un ensemble de pierres épannelées en attente d'une sculpture, jamais réalisée à ce jour. La baie à arc en plein cintre du premier niveau est murée. En partie haute la façade est munie d'une grande baie à arc segmentaire. Sur les façades en retour du transept se trouvent, entre les arcs-boutants, dans la continuité des façades de la nef, deux grandes baies à arc en plein cintre.

Au droit de chapelles du chevet à abside, les contreforts sont moins marqués que ceux de la nef ou que les premières travées du chœur. Le rythme des grandes baies et modifié du fait de la présence des accès depuis l'extérieur. Une grande baie est encadrée de deux baies plus étroites qui éclairent une même grande chapelle, à l'Est la chapelle du Sacré Coeur et à l'Ouest la chapelle de Notre-Dame du perpétuel secours. La chapelle axiale, couverte d'un dôme est flanquée de deux tours d'escalier, la tour Est inachevée. Cette chapelle axiale est munie à l'Est et à l'Ouest de deux grandes baies à arc en plein cintre.

LES COUVERTURES ET CHARPENTES

Un grand comble couvre la nef, le transept, le chœur et son abside. Cette couverture présente une inclinaison importante, elle est couverte en ardoises. Un chéneau encastré au droit de la corniche récupère les eaux de cette couverture. La charpente se compose de grandes fermes traditionnelles très hautes avec deux entrais en traction et un faux entrai. L'ensemble des entrais et arbalétriers est conforté par des aisseliers moisés, des contrefiches et jambes de forces. Une lierne relie les entrais intermédiaires entre eux. Trois pannes intermédiaires supportent les chevrons et la volige sur laquelle sont fixées les ardoises.

Les chapelles ont chacune une couverture indépendante à quatre pans, elles sont séparées par un grand chéneau situé à l'aplomb des murs de refend, à l'axe des contreforts. Les chapelles qui encadrent le transept font exception et présentent comme les collatéraux une toiture à pan unique. Les collatéraux et le déambulatoire ont une couverture à simple pan. Les combles des collatéraux, du déambulatoire et des chapelles adjacentes au transept communiquent à travers les murs de contrefort. Cette communication est interrompue au droit du transept.

La chapelle axiale est couverte par un dôme ovale qui la met en valeur.



Vue à vol d'oiseau de la cathédrale de la Rochelle du côté de son chevet. *Source : Google Earth*

Sur cette vue nous pouvons voir les différents types de couverture et formes de combles des différents espaces de la cathédrale : Grand comble de la nef et du transept **(A)** ; Comble perdu des chapelles : couverture à quatre pans **(B)** ; Comble accessible des collatéraux et des chapelles adjacentes au transept **(C)** ; dôme de la chapelle axiale **(D)**



Vue du grand comble de la nef



Vue du comble des collatéraux

LES INTÉRIEURS

La cathédrale est construite selon un plan en croix latine avec une nef à trois vaisseaux dont les collatéraux sont flanqués de chapelles, un transept et un chœur à abside doublé d'un déambulatoire flanqué également de chapelles. La nef s'étend sur quatre travées, le chœur se développe lui sur trois travées et son abside. Les deux premières chapelles du chœur, côté transept servent de sacristies : à l'Est, elles accueillent la sacristie du chapitre et le trésor de la cathédrale, à l'Ouest la sacristie de la paroisse. La chapelle axiale est dédiée à la vierge. De part et d'autre de cette chapelle, deux grands escaliers vers l'extérieur.

La nef est développée sur deux niveaux. Au premier niveau, elle est séparée des collatéraux par des arcades en plein cintre ornés d'agrafes. Au dessus faisant le lien entre les deux niveaux se trouve un entablement dorique doté d'une imposante corniche. La nef et le transept sont couverts d'une voûte en berceau à lunettes avec des arcs doubleau peu saillants. Les collatéraux et les chapelles sont couverts de voûtes d'arêtes. La chapelle axiale est couverte d'une coupole ovale.

Les tours initialement prévues de part et d'autre de la façade principale n'ont pas été construites, seule leur base est en place, la tour Ouest est utilisée aujourd'hui comme local à disposition du sacristain pour l'entreposage d'archives diverses (partitions, etc...), de matériel liturgique (cierges, etc...) et de matériel de bricolage (échelles, auto-laveuse, outils, etc...).

CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Classement :

Classé ERP de type V (avec activités annexes de type Y et L) de 2ème catégorie

Effectifs :

Personnel	-	23 personnes
Public	-	1277 personnes
Total	**-**	**1300 personnes**

Commune de La Rochelle
17 - CHARENTES-MARITIMES - CATHÉDRALE SAINT-LOUIS
COMPLÉMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE - DOSSIER D'ÉTUDES PRO

IV - ÉTAT DES LIEUX SUCCINCT ET PROPOSITION D'INTERVENTION

Olivier SALMON - Architecte en Chef des Monuments Historiques - DSA Patrimoine
22, place Gambetta - 33000 Bordeaux

IV - ÉTAT DES LIEUX SUCCINCT ET PROPOSITION D'INTERVENTION

TRAVAUX SSI PRÉCÉDENTS

Une première phase de travaux concernant la sécurité incendie de la Cathédrale menés par Philippe Villeneuve ACMH se sont terminés en 2024.

L'opération consistait en la réalisation des travaux suivants :
- Le remplacement de la centrale incendie
- Le remplacement des détecteurs incendie
- Le remplacement des déclencheurs manuels
- L'installation de diffuseurs sonores et lumineux
- L'asservissement des issues de secours
- L'asservissement des portes automatiques

Plusieurs types de détecteurs sont en place, les systèmes de détection à ce jour consistent en :

- Détecteurs automatiques d'incendie (DAI), de type détecteurs optiques, qui sont localisés comme suit :
 . Le sous-sol
 . La sacristie de la paroisse (local SSI)
 . Locaux au-dessus de la sacristie
 . La sacristie du chapitre : Salle du trésor
 . Tribune d'orgue
 . Partie haute escaliers
 . Circulation sous Nef
 . Local sous orgue
 . Les combles des chapelles et collatéraux
 . Tours : tour Ouest : RDC et R+1 - tour Est : RDC
- Détection des fumées par aspiration (VESDA)
 . Dans les grands combles

- Des déclencheurs manuels (DM) sont localisés comme suit :
 . À chaque niveau autre que le niveau de référence, dans les circulations, à proximité immédiate de chaque escalier.
 . Au rez-de-chaussée, dans les circulations, à proximité des sorties.

Ces détecteurs optiques sont raccordés à la centrale incendie située dans la sacristie de la paroisse.

Le présent dossier d'AVP vient en complément des études précédemment réalisées et du dossier de Diagnostic réalisé en Août 2024 afin de compléter le système de détection réalisé suite à une modification des solutions de sécurité mises en place. En effet, le DCE prévoyait l'installation de 6 trappes de désenfumage dans le grand comble. L'étude du désenfumage avec le fournisseur des châssis, a démontré que le volume à désenfumer nécessitait l'installation de 12 châssis au lieu des 6 prévus au DCE. L'impact sur le monument aurait été considérable, et préjudiciable. Il a ainsi été décidé de supprimer ces trappes de désenfumage. Pour compenser la suppression de ces châssis, et à la demande du SDIS, il a été décidé, de trouver une solution alternative, privilégiant la détection précoce d'incendie.

NB.
La technologie de caméra dans le grand comble retenue en complément des installations existantes. Cette installation sera autonome par rapport aux installations existantes.

Suite aux observations réalisées sur place, nous préconisons pour des raisons de sécurité quelques adaptations du local SSI se trouvant dans la sacristie de la paroisse. Ces préconisations sont les suivantes :
. enlever le stockage d'éléments divers à proximité directe de la centrale et des installations électriques
. supprimer le matériel et les câbles non utilisés qui se trouvent dans le placard
. supprimer les rallonges, multiprises et chargeurs qui se trouvent dans le placard

COMPLÉMENT D'INSTALLATION POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA CATHÉDRALE

GRAND COMBLE

Il a ainsi été proposé d'installer des caméras thermiques, qui détectent les départs de feu à la source, en amont des détecteurs d'incendie traditionnels. Cela permet de réagir rapidement et de limiter, voire empêcher, la propagation du feu.

Il est proposé de mettre en place 6 caméras bi-spectrum dans le grand comble, elles seront réparties afin de pouvoir la surveiller l'ensemble du volume. Ces caméras permettent une double détection : détection thermique et optique, permettant à la fois la détection d'anomalie thermique déclanchant une alerte et la levée de doute. Ces caméras ne seront pas raccordées à la centrale incendie existante. Il s'agit d'un système indépendant que l'on propose d'installer en complément de la centrale incendie. En cas d'anomalie détectée par la caméra thermique une alerte sera envoyée directement au "surveilleur" désigné qui pourra procéder à la levée de doute à distance grâce à la fonction optique des caméra installées.

En terme d'installation, les caméras seront alimentées et connectées avec un câble RJ45 relié au Switch, installé dans la baie de brassage. Cette installation doit être bien ventilée et protégée des poussières excessives. Nous proposons donc d'installer la baie de brassage dans la sacristie, dans le placard qui abrite déjà la centrale d'alarme de type1 existante. Les 6 câbles RJ45 des caméras circulerons donc depuis chaque caméra jusqu'à la sacristie, par le comble du bas côté. Dans la mesure du possible, nous réutiliserons les cheminements et percements réalisés pour le passage des câbles des détecteurs installés lors de la première phase de chantier. Un serveur d'enregistrement (également situé dans la baie de brassage) permettra de stocker pendant 30 jours les images de surveillance. Il est prévu d'installer deux écrans à proximité de cette baie pour avoir les images du comble.

Ce système devra être raccordé au Telecom ou internet vers un/des télésurveilleurs qui a réception de l'alerte pourront procéder à une première levée de doute à distance et qui déciderons d'enclencher, ou non, une levée de doute sur place et de déclencher l'alarme. Compte tenu de l'absence de connection internet, il est proposé d'installer un modem 5G pour communiquer les alertes.

Une personne ou un organisme en poste 24h/24h et 7j/7j doit être désigné(e) pour être destinataire de l'alerte. On pourra se tourner vers une entreprise spécialisée de télésurveillance. **Il sera donc indispensable que la maitrise d'ouvrage désigne une personne ou embaucher une entreprise spécialisée à cet effet.**

COMBLE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE

Il a été constaté que le comble de la chapelle de la vierge n'était doté d'aucun moyen de détection. Nous ajoutons au projet initialement prévu 4 détecteurs optiques.

Des travaux complémentaires sont prévus permettant de sécuriser l'accès à ce comble pour faciliter l'entretien du lieu et permettre une intervention rapide le cas échéant. Il est donc prévu la fourniture et l'installation d'une échelle pour accéder aux détecteurs optiques du combles (ainsi que les supports pour son stockage sur place), la révision de l'échelle métallique extérieure et de ses scellements, la révision de la porte d'accès aux couvertures depuis la tourelle d'escalier, les percements et adaptations nécessaires por le passage des câbles d'alimentation.

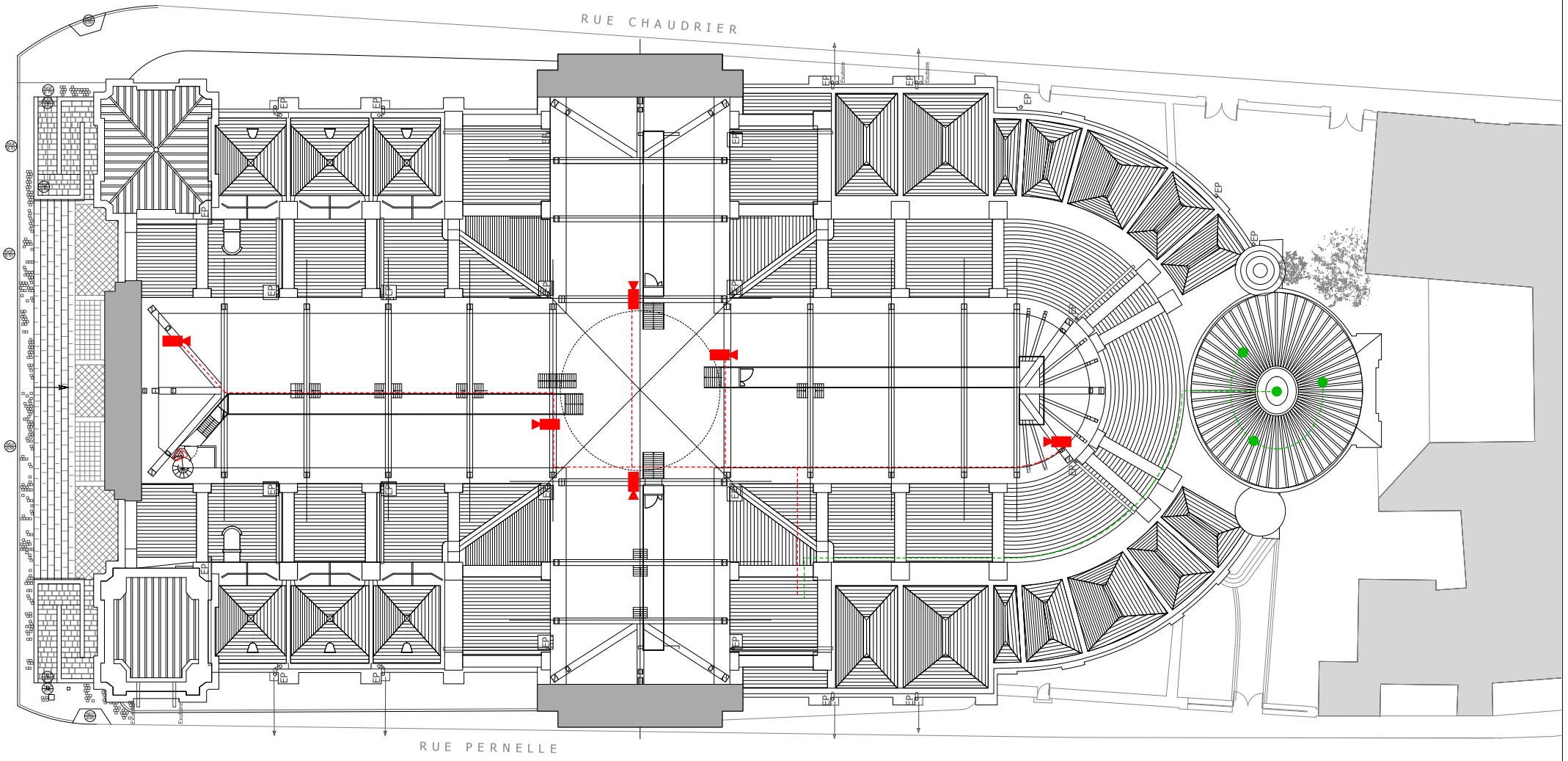
AMÉNAGEMENT DE LA SACRISTIE

La sacristie de la paroisse recevra la baie de brassage et les écrans dédiés au controle et à l'alimentation des caméra bi-spectrum. Tous les aménagements nécessaires à ces installations sont prévus (modification des étagères, etc.) Ces éléments seront installés dans le placard de droite de la sacristie, dans lequel se trouve déjà la centrale CHUBB.

Les micros et TPE qui chargent dans le placard de droite seront déplacés dans le placard de gauche dans un coffret métallique adapté à cet effet. Le coffret sera doté de 4 plateaux grillagés et de 5 barettes de 4 prises, une barette d'extinction automatique sera installée dans le coffret. Un détecteur optique sera installé dans le placard concerné. Tous les passages de câbles nécessaires devront être réalisé, ils devront être réalisés dans le respect du lieu et avec un impact le plus limité possible.

Vous trouverez en complément du présent document le CCTP proposé par le BET MONTET : " Amélioration de la sécurité incendie - ÉLECTRICITÉ - SSI ".

Repérage schématique des raccordements des caméras et détecteurs à la sacristie
PLAN DES COMBLES



0 1 2 4 8 10m

Documents réalisés par Ph. VILLENEUVE ACMH en déc. 2023. Mis à jour en mai 2026 par O. SALMON ACMH

Détecteur optique complémentaire

Caméras bi-spectrum

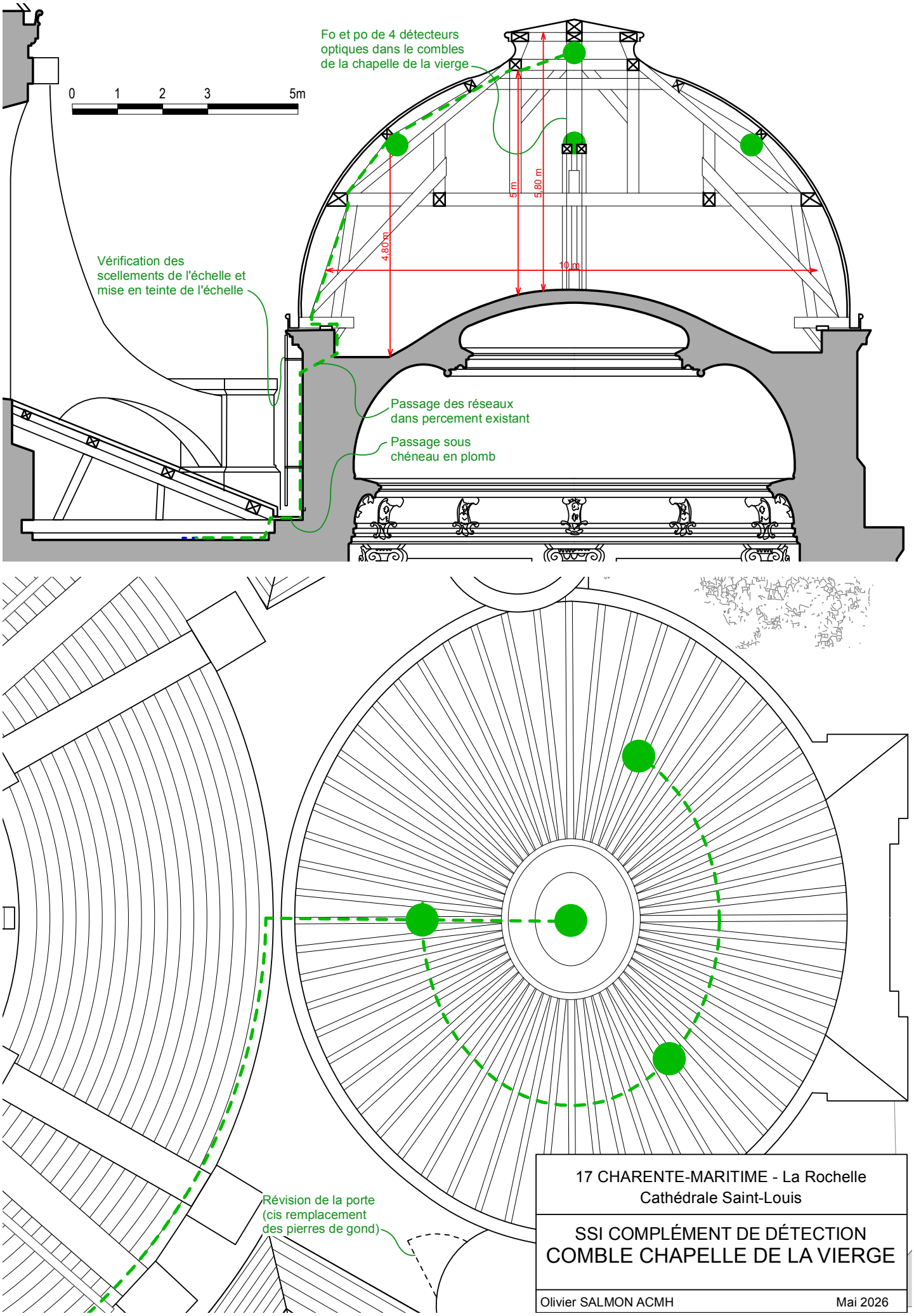
N

47 CHARENTES-MARITIMES

LA ROCHELLE - Cathédrale Saint-Louis

PLAN DES COMBLES | EA

Olivier Salmon Architecte - Architecte en Chef des Monuments Historiques
22 place Gambetta - 33 000 BORDEAUX - o.salmon@salmon-architecte.fr - 06.64.69.42.98



17 CHARENTE-MARITIME - La Rochelle
Cathédrale Saint-Louis

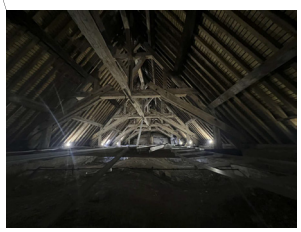
SSI COMPLÉMENT DE DÉTECTION
COMBLE CHAPELLE DE LA VIERGE

Olivier SALMON ACMH — Mai 2026











Legende Alimentation CFO

Prise 10 / 16 A - 230V

Alimentation directe

Coffret PC

Coffret PC conforme CCTP

Legende SSI

Détecteur Incendie

Legende Video Surveillance

Baie de Brassage Vidéo

Caméra Vidéo

moniteur vidéo

Maitre d'ouvrage

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
102 Grand'Rue
86 000 POITIERS

SECURITE INCENDIE
CATHEDRALE SAINT-LOUIS
Place de Verdun
17 000 LA ROCHELLE

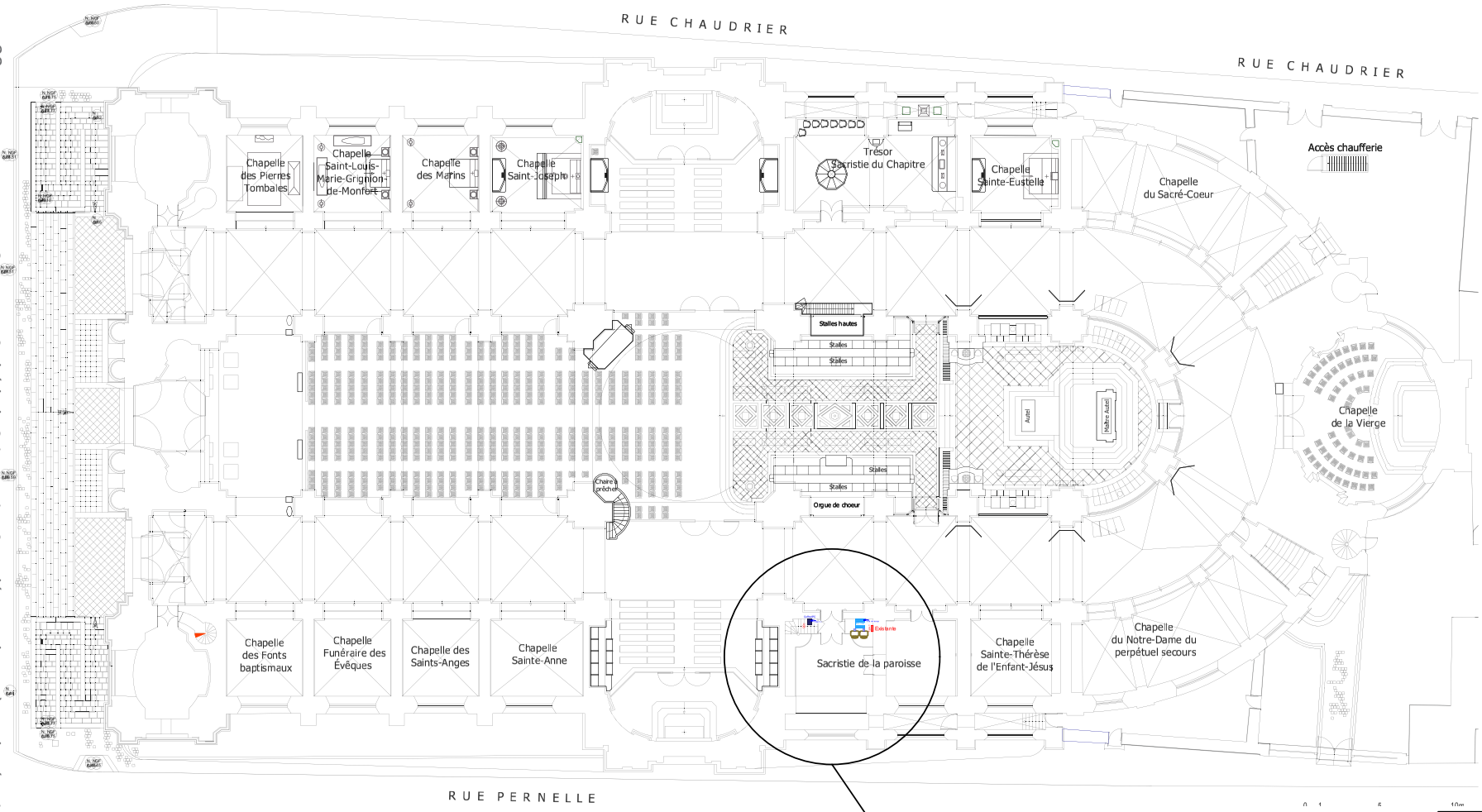
Maitre d'oeuvre
Olivier SALMON
Architecte DPLG - Architecte DSA Patrimoine
Architecte en Chef des Monuments Historiques
22, Place Gambetta
33000 BORDEAUX

Bureau d'Etudes Techniques Sonitel

ELECTRICITE / COORDINATEUR SSI
OPOIBI

N°24-17	**LOT ELECTRICITE / SSI**
1/100°	**DCE**
12/05/26	**PLAN COMBLES**

Ind	Modifications	Date	Approbations
A	Première émission	12/05/26	S.CAUSSE



Legende Alimentation CFO

- Prise 10 / 16 A - 230V
- Alimentation directe
- Coffret PC — Coffret PC conforme CCTP

Legende SSI

- Détecteur Incendie

Legende Video Surveillance

- Baie de Brassage Vidéo
- Caméra Vidéo
- moniteur vidéo

Maître d'ouvrage

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
102, GrandRue
86 000 POITIERS

SECURITE INCENDIE

CATHEDRALE SAINT-LOUIS
Place de Verdun
17 000 LA ROCHELLE

Maître d'oeuvre
Olivier SALMON
Architecte DPLG - Architecte DSA Patrimoine
Architecte en Chef des Monuments Historiques
22, Place Gambetta
33000 BORDEAUX

Bureaux Etudes Techniques Montet

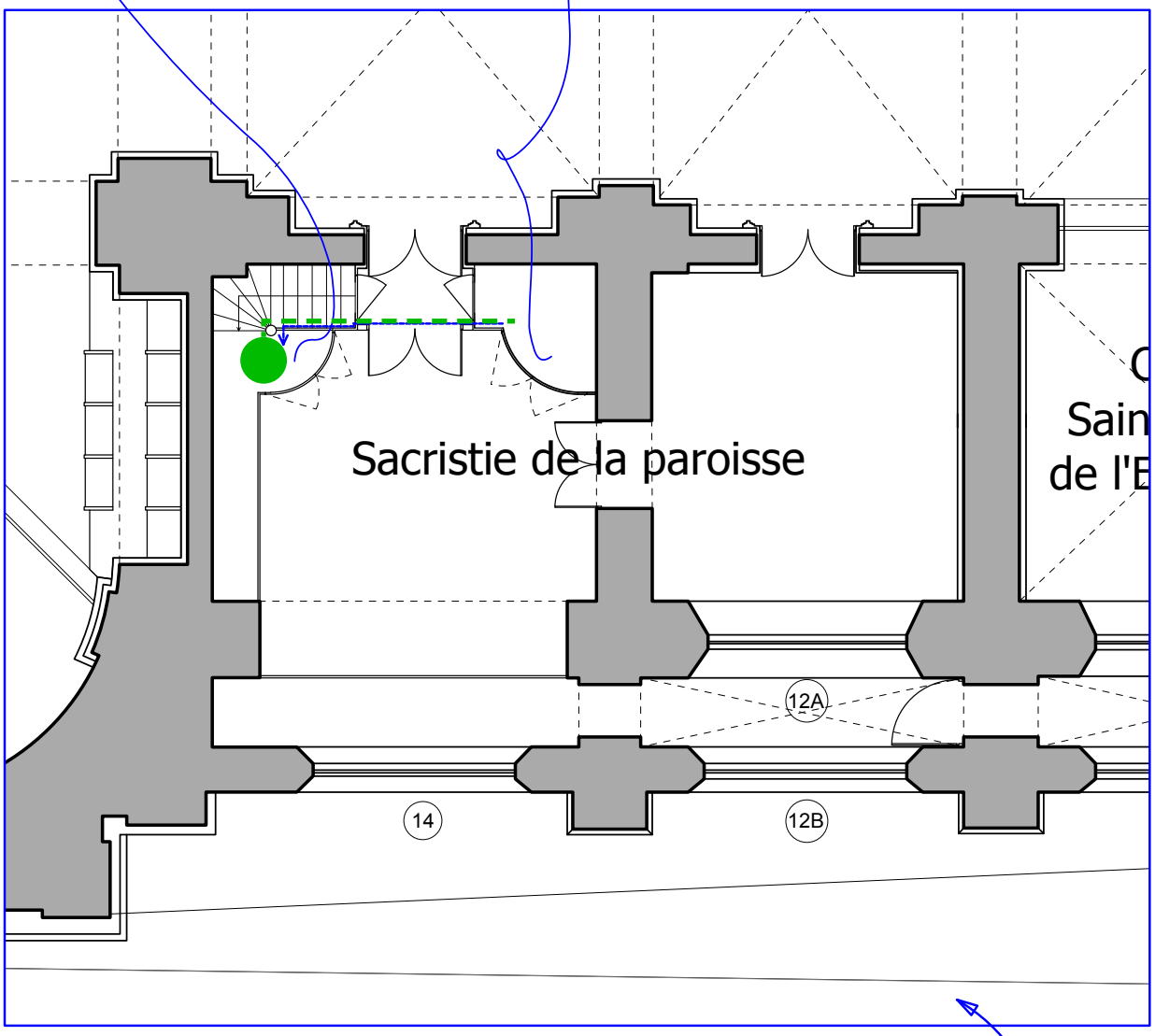
ELECTRICITE & COORDINATEUR SSI
OPQIBI

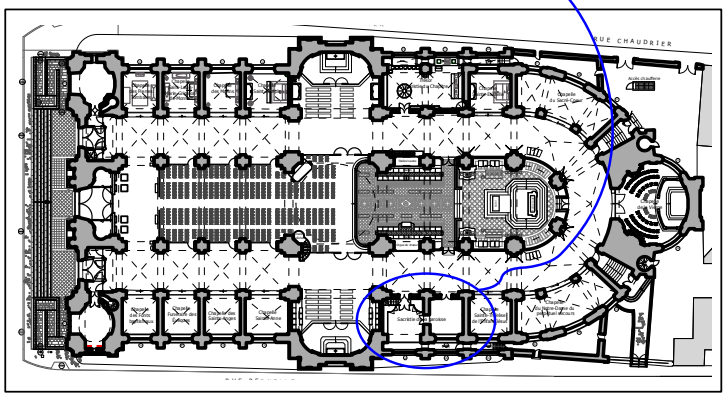
N°24-17	LOT ELECTRICITE / SSI
1/100°	DCE
12/05/26	PLAN RDC

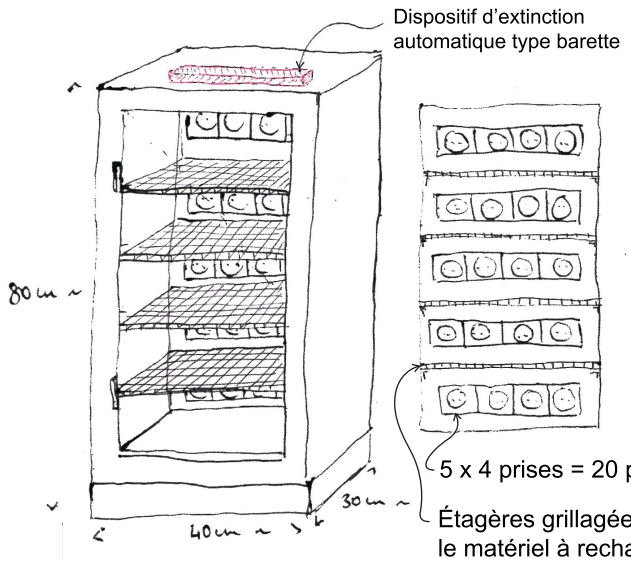
Ind	Modifications	Date	Approbations
A	Première émission	12/05/26	S.CAUSSE

. Coffret PC 20 prises pour chargement des micros et TPE + barette d'extinction
. Détecteur optique
. Passage des câbles depuis le placard technique pour alimentation

<u>Zone de suivi des caméras bi-spectrum</u> :
. Baie de brassage (modem 5G, avec serveur d'enregistrement, switch, onduleur)
. 2 écrans







5 x 4 prises = 20 prises

Étagères grillagées pour déposer le matériel à recharger

17 CHARENTE-MARITIME - La Rochelle
Cathédrale Saint-Louis

SSI COMPLÉMENT DE DÉTECTION
AMÉNAGEMENT DE LA SACRISTIE

Olivier SALMON ACMH — Mai 2026

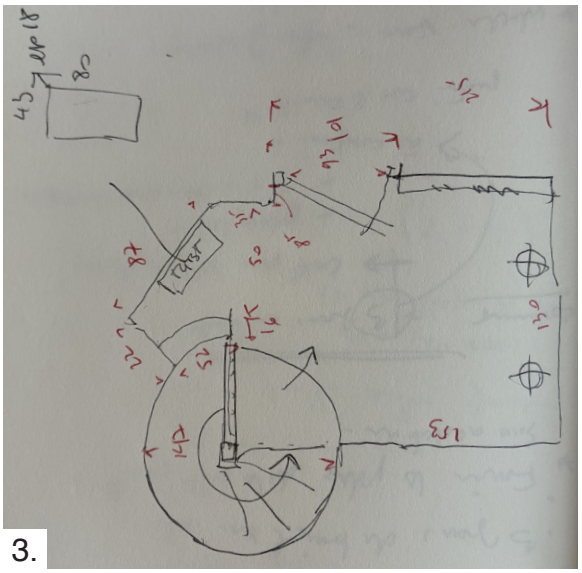
TABLEAU DANS SAS DES COMBLES

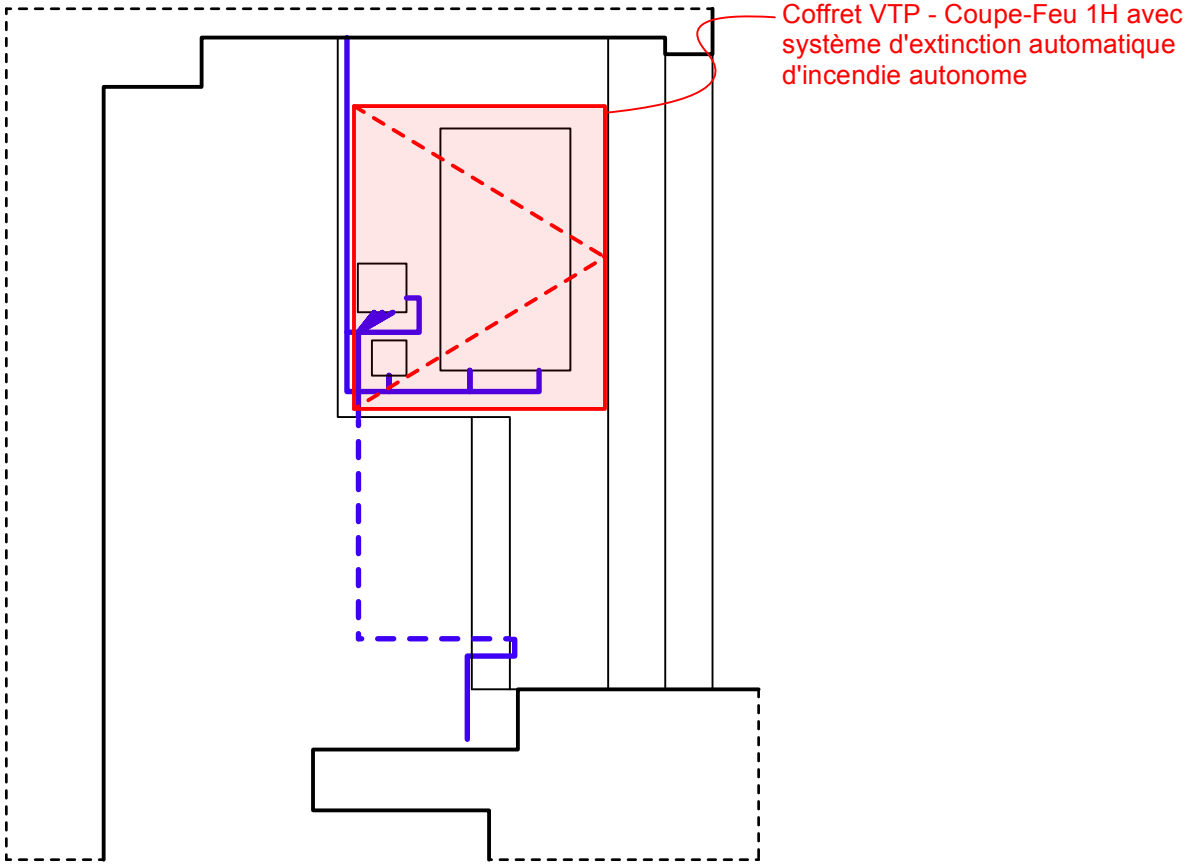
Suite à la visite de concertation avec le commandant Venail et l'évêché, il a été décidé de protéger le tableau électrique du sas du grand comble en l'encoffrant. Nous prévoyons donc la création d'un coffret coupe feu 1H intégrant un système d'extinction automatique. L'ensemble permettra d'une part d'isoler le tableau électrique et d'assurer de façon autonome l'extinction automatique en cas de départ de feu.

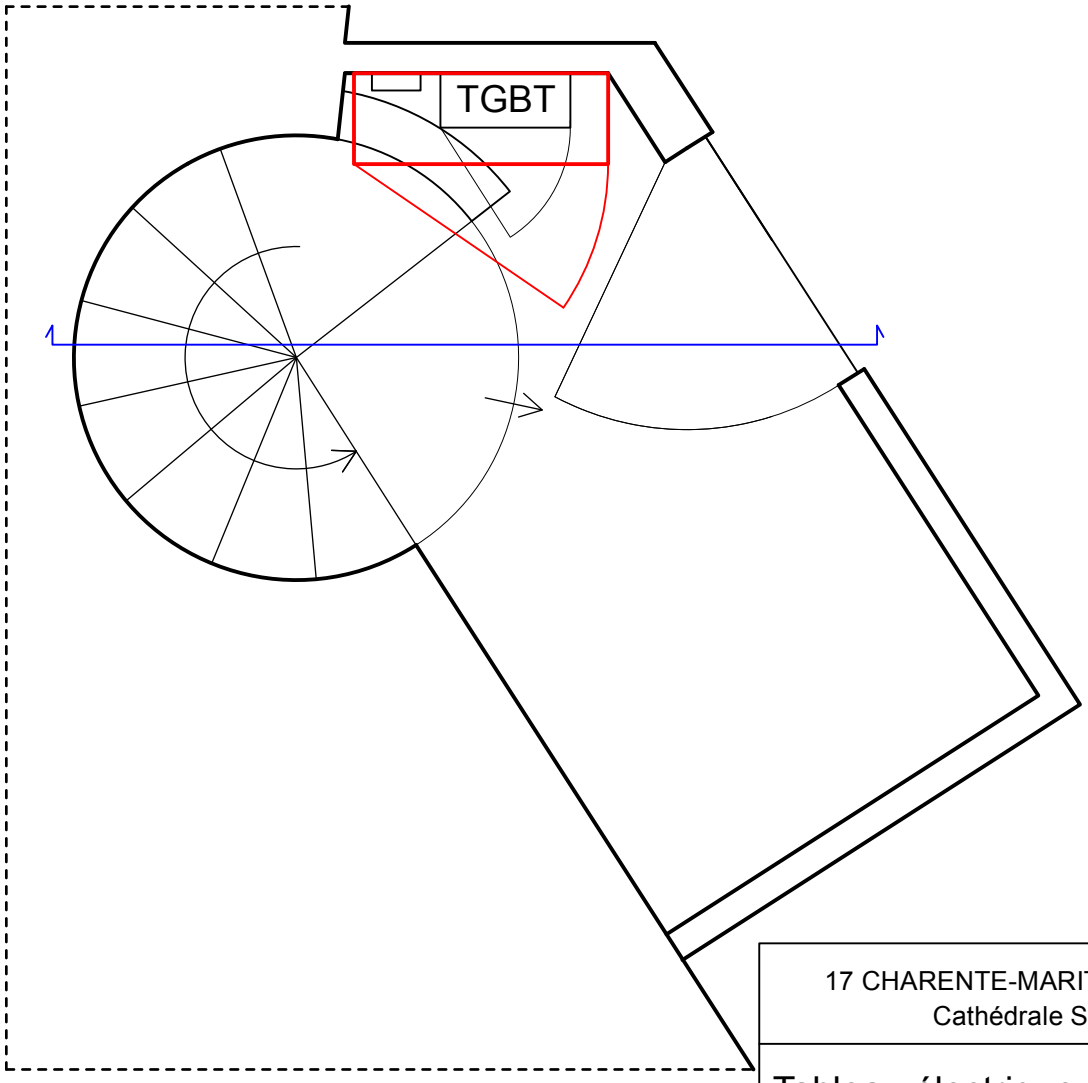


1.


2.


3.





17 CHARENTE-MARITIME - La Rochelle
Cathédrale Saint-Louis

Tableau électrique du grand comble
Encoffrement

Olivier SALMON Architecte — Mai 2026

PROTECTION DE CÂBLES EXISTANTS

Les installations de câble existantes sont organisées, en revanche au droit de la tribune et des corniches, ces installations pourraient être améliorées et sécurisées.

Au droit de la tribune, nous notons le passage de câbles au sol et sur les maçonneries qui entravent l'ouverture de la porte. L'utilisation de la porte risque, à force de répétition, de dégrader les câbles, nous pensons qu'il est nécessaire, d'une part d'adapter la porte et d'autre part de créer un seuil pour protéger les câbles. Dans cette optique également, nous vous conseillons de prévoir le long de la tribune la fixation des câbles en fagot en pied de mur, afin d'éviter que l'on ne marche dessus.

Au droit des corniches, nous constatons que certains câbles sont sortis des fagots [3]. Nous avons prévu la réorganisation des câbles avec la simple réfection de fagots propres le long des maçonneries extérieures.


1.


2.


3.


4.